26 novembre 2026
Numéro 515

fenêtres s/ cours

Le journal de la FSU-SNUipp

grand angle
À Trébédan, l'école c'est de la dynamique

actu
Un mouvement inédit

dossier
Le collectif pour mieux travailler

Élections pro : donner de la voix



FSU SNUipp

Vous partager nos bons plans, c'est ça être assurément humain.



PARRAINAGE

25€ OFFERTS*

POUR VOUS ET VOTRE FILLEUL

Parlez-en à votre conseiller

GMF Assurément Humain

* Montant correspondant à la valeur d'un « panier cadeau ». Les Parrains et les Filleuls peuvent transformer chacun de leur « Panier cadeau » pour commander un cadeau ou une cagnotte dématérialisée selon les choix proposés et les modalités précisées dans l'onglet « Je découvre les cadeaux » de la rubrique « Parrainage GMF » de leur espace sociétaire. Les modalités et conditions d'obtention, la nature et les montants des « Paniers cadeaux » pour les Parrains et les Filleuls sont régis selon le règlement en vigueur au moment de la communication par le Parrain des coordonnées de son(ses) Filleul(s).
Retrouvez le règlement du parrainage GMF sur : gmf.fr / parrainage ainsi que dans les agences GMF (conditions valables du 1er juillet 2026 au 31 décembre 2026).

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. © Getty images.



©Millerand/NAJA

12 **dossier**
Le collectif pour mieux travailler
Agir collectivement dans les écoles semble une évidence et pourtant...

5 **l'enfant**
Prématurés, un impact quotidien

6 **actu**
Construire le rêve
8/ **Questionnaire VSS**
9/ **Vécu des PE, ombres au tableau / Interview Anne-Laure Delatte, "Les économies, une énorme erreur de stratégie"**

10 **grand angle**
À Trébédan, l'école c'est de la dynamique



©Millerand/NAJA

20 **métier&pratiques**
22/ Élections professionnelles, un enjeu de démocratie sociale *24/* Fabriquer de l'info / Développer le sens de la justice *25/* Interview Mary-Eve Penancier "Je dessine, je pense" *26/* Direction d'école, à deux c'est mieux

31 **lire/sortir!**
Viv(r)e la photo !



32 **société**
J'ai deux passions, la fanfare, la révolution / Siamo tutti syndicalistes / Genre et santé mentale

34 **interview**
Edwige Chirouter : "L'école tout entière doit devenir philosophique !"

FENÊTRES SUR COURS N° 515 du 26 novembre 2026 / Mensuel du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** Aurélie Gagnier **RÉDACTION :** Élise Arnol, Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Hélèna Cadiet, Aurélie Gagnier, Marion Katak, Apolline Letowski, Sandrine Monier, Jacques Mucchielli, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION :** NAJApresse / direction graphique : Maya Carrasco, Victoria Roma, Claire Schvartz **IMPRESSION :** IPS Pacy-sur-Eure **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 4 euros **ABONNEMENT :** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0430 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

LE TRI + FACILE

PEFC/10-32-2813

éditorial

Donner de la voix

Refus de rattraper les pertes salariales subies depuis 2010, gel du point d'indice, dégradation continue des conditions de travail et manque criant de moyens dans les classes... la colère monte et les personnels font entendre leur voix dans les écoles et dans la rue au côté d'une jeunesse qui exige, elle aussi, des moyens humains et financiers pour le service public d'Éducation.



©Hidalgo/NAJA

MAINTENIR UN RAPPORT DE FORCE

La puissance des mobilisations de ces derniers mois démontre une détermination collective à faire porter notre voix et à construire un rapport de force indispensable pour défendre l'École publique face aux choix d'austérité.
L'absence de réponse de la part du gouvernement et la volonté affichée de la Cour des comptes et du Sénat de réaliser de nouvelles économies sur le dos de la fonction publique montrent à quel point il importe de maintenir un rapport de force pour inverser la tendance. Il n'est pas question de renoncer. À quelques jours des élections professionnelles, ces luttes et ces revendications doivent trouver un écho déterminant. Voter, c'est porter haut notre voix et prolonger cette dynamique de terrain dans l'ensemble des instances décisionnaires. C'est donner toute sa force à la FSU-SNUipp pour porter des exigences pour l'école, défendre les droits de toutes et tous au quotidien et affirmer l'ambition d'un service public d'Éducation vecteur de justice sociale.

AURÉLIE GAGNIER

Suppléments
FSC spécial UDA
4 pages élections professionnelles
Rue du Monde
Guide sécurité

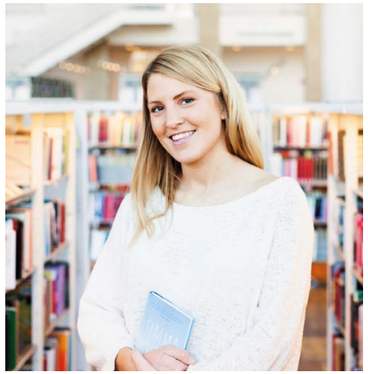





LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION,
DE
LA RECHERCHE
ET DE LA CULTURE

Une banque créée par des collègues, ça change tout.

- **L'expertise d'une banque dédiée** aux personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, des Sports, de l'enseignement public agricole, de l'enseignement privé sous contrat, du rectorat et de l'inspection académique.
- **Une banque coopérative** fondée sur des valeurs de confiance et de proximité.
- **Un service de banque en ligne** pour une prise de contact simple et rapide.
- **Un conseiller dédié,** spécialiste du monde de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture.
- **Des assurances** conçues pour s'adapter à votre statut et à vos besoins.

Crédit Mutuel
Enseignant

Paris Quartier Latin
69 boulevard Saint Germain – 75005 Paris
Tél : 01 53 35 44 68 – Email : 06500@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354
N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Prématurés, un impact quotidien

«À 10 ans, 16% des enfants nés prématurément présentent des difficultés comportementales, contre 12% des enfants nés à terme. Parmi les difficultés rapportées, celles liées à la gestion des émotions sont les plus fréquentes» révèlent les recherches de l'équipe Oppale du Centre de recherche en épidémiologie et statistiques qui suivent le développement d'un groupe d'enfants nés prématurément. En France, les naissances prématurées représentent 7 naissances sur 100. Même si ces enfants sont «*tous scolarisés et en bonne santé globale*», selon la majorité des parents interrogés, une vulnérabilité persiste après la petite enfance. Les conséquences de cette prématurité impactent notamment le parcours scolaire et la vie sociale des enfants. Par exemple, 4% des enfants nés entre 32 et 34 semaines, 11% de ceux nés entre 27 et 31 semaines et jusqu'à 16% des enfants pour les grands prématurés ont redoublé contre 3% des enfants nés à terme. Presque un quart des enfants nés prématurément bénéficient d'un soutien scolaire contre 12% pour ceux nés à terme. Au-delà des difficultés scolaires, les parents des enfants nés prématurément déclarent parmi d'autres difficultés relationnelles, le fait que leurs enfants sont plus susceptibles de dire qu'ils n'ont pas d'amis proches. Ils ont également des limitations dans leurs activités quotidiennes comme moins de pratique sportive. Un constat qui implique ainsi une attention particulière.

ÉLISE ARNOL

«UNE VULNÉRABILITÉ PERSISTE APRÈS LA PETITE ENFANCE»



©Wirestock

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE CP, CE2 ET CM2 QUI ONT RÉPONDU À UNE ÉTUDE SUR LA FAÇON DONT LES ENFANTS SE REPRÉSENTENT L'ÉCOLE ET IMAGINENT L'ÉCOLE "IDÉALE". LES ÉLÈVES DE CP PARLENT DES ÉLÉMENTS CONCRÈTES AVEC APPRENTISSAGES ET ACTIVITÉS LUDIQUES ET IMAGINAIRES (TRAMPOLINE, DESSIN...), LES CM2, METTENT L'ACCENT SUR LE RELATIONNEL, LA VIE SCOLAIRE ET LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE (MOINS D'ÉVALUATIONS, PLUS DE VÉGÉTATION). DES REPRÉSENTATIONS ET ATTENTES QUI ÉVOLUENT DONC AU FIL DES ANNÉES.

Source : Sanchez, C., Brigaud, E., Moliner, P. et al. The development of social representations of school and the ideal school among French elementary school children.

492

Construire le rêve

Le mouvement de la jeunesse donne le *la* d'un automne social où la FSU et la FSU-SNUipp prennent toute leur place. En décembre, il s'agira aussi de peser par le vote aux élections professionnelles.

« Se soutenir, construire le rêve. Que la terre entière se soulève ! » Ce deuxième couplet de l'hymne des mobilisations de la jeunesse résonne... Dans les rues, chanté par les milliers de manifestant·es qui défilent joyeusement et « déters » depuis septembre appelant à de meilleures conditions d'apprentissage et à un monde nouveau. Sur les places, porté par un appel de *L'orchestre du nouveau monde* à soutenir le mouvement et rendre populaire la musique classique. Dans les écoles, avec des personnels qui rejoignent les jeunes le samedi et lors des journées de grève interprofessionnelle où les revendications convergent. Difficile d'appréhender les suites de ce mouvement composite qui réaffirme la contestation politique, la revendication de droits et le désir ardent d'un autre monde face à un énième budget d'austérité annoncé, dont on ne sait quel passage en force le validera. S'auto-concurrençant en mesures antisociales, ce budget s'obstine à préserver les plus riches d'une juste contribution à l'impôt. Alors que le point d'indice des fonctionnaires reste dramatiquement gelé accentuant la perte du pouvoir d'achat, la Cour des comptes, elle, propose de suspendre leurs promotions. Les inégalités et la pauvreté s'aggravent, le nombre de personnes à la rue, dont des enfants, augmente, le prix à la pompe flambe comme les super profits de Total et d'autres...

LE RACISME TUE

Pendant ce temps, des chaînes d'info zooment sur les quelques poubelles en feu ou relaient une culture du soupçon contre les personnes noires, arabes, perçues comme musulmanes. Assimilée à une *« racaille des banlieues »*, pointée comme ennemie intérieure, considérée comme des sous-citoyen·nes, cette population vit dans la peur d'un racisme ordinaire décomplexé. L'attentat de Trappes, ayant engendré la mort de Pengo Bossio Wangi, le criblage de balles d'une enfant de 11 ans et six autres blessé·es, rappelle que le racisme tue. CNews, chaîne condamnée à plusieurs reprises pour incitation à la haine, accuse la pétition demandant son interdiction de s'en prendre à la liberté d'expression. Sauf que le racisme n'est pas une opinion mais un délit. Pétition qui, malgré plus d'un million de signatures, n'aura pas été débattue à l'Assemblée nationale, une alliance extrême droite-centre préférant soutenir des décisions fragilisant les libertés publiques (interdiction de manifester, garde à vue et contrôle abusifs, assignation à résidence de militant·es...). Salaires, budget, école émancipatrice, État de droit, lutte contre le racisme... autant de combat que la FSU-SNUipp continue à mener pour exiger un changement de politique immédiat afin d'ouvrir une véritable alternative et empêcher l'accès de l'extrême droite au pouvoir.

MATHILDE BLANCHARD



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

Hasard du calendrier, alors que la rue flamboie, ce mois de décembre sera aussi celui du renouvellement des représentant·es du personnel (lire page 22). Celles et ceux qui accompagnent les enseignant·es, les AESH et les PsyEN, en portant une autre école, égalitaire et émancipatrice. Ces élections professionnelles sont une occasion de rappeler que le collectif syndical est un rempart contre l'autoritarisme et une force pour transformer l'école et la société. La FSU-SNUipp appelle à voter massivement lors de ces élections.

opinion

CAROLINE CHEVÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FSU



©DR

Les enjeux des élections professionnelles ne sont pas « à côté » de l'activité syndicale quotidienne, et encore moins en période de mobilisation comme cette année. Les priorités de la FSU se retrouvent dans ce mouvement ; le syndicalisme joue un rôle central dans la vitalité de la démocratie sociale. La spécificité du syndicalisme de la FSU est de partir et de s'intéresser aux réalités et singularités des métiers, au plus près des préoccupations des personnels, sans jamais lâcher la construction d'alternatives pour une école qui émancipe et une société plus juste. Une articulation permanente entre la défense des personnels, les enjeux d'intérêt général, et un projet de transformation de la société. Conditions de travail, mission des services publics, justice sociale, salaire, égalité entre les femmes et les hommes, retraite… La fonction publique, les services publics, l'école sortent très abîmés des deux quinquennats de Macron. Il y a beaucoup à réparer. Quels que soient les résultats de 2027, chacun·e mesure les enjeux sociaux, démocratiques, écologiques qu'affronte notre société et dans lesquels la fonction publique joue un rôle crucial. Cela nécessitera d'avoir élu des représentant·es des personnels solides, légitimé·es par une forte participation.

“LAISSEZ LES ÉQUIPES DÉCIDER”
Face à la volonté du ministère de revoir la répartition des 108h, **PÉTITION À SIGNER** en ligne sur **fsu-snuipp.fr**

Questionnaire VSS

L’examen par le Sénat de la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) adoptée à l’Assemblée nationale le 13 octobre 2026 est en cours. Cette loi fait de l’école un lieu clé de détection et de prévention via la mise en place d’un entretien individuel annuel. Par économie de moyens, le ministère a fait le choix de faire remplir un questionnaire au lieu d’un entretien. Les modalités sont très précises : en amont informer les familles sans préciser la date et mener une séance EVAR, respecter l’anonymat, constituer un binôme PE/personnel de santé psycho-social pour la passation… Sans cela, celle-ci ne peut être réalisée. Il s’agit d’un dispositif lourd, nécessitant des moyens pour une mise en œuvre dans de bonnes conditions.

La protection des enfants victimes de VSS est une priorité qui passe notamment par un entretien individuel obligatoire. Le 2 décembre 2026, un webinaire à destination des professionnel·les de l’école est proposé par le syndicat afin d’informer et de répondre aux interrogations sur le questionnaire VSS et le rôle de l’école dans la protection de l’enfance. Inscriptions sur **FSU-SNUIPP.FR**

Les DROM face à l’urgence climatique

«*Sans précédent*» : c’est ainsi que l’ONU qualifie l’épisode El Niño en cours en Guyane. Depuis le 22 octobre, le préfet a déclenché le plan Orsec “sécheresse” pour ravitailler les communes isolées du fait de la baisse spectaculaire des cours d’eau et maintenir un service public d’éducation. Avec des températures caniculaires dépassant 39°C dans certaines communes, les écoles, mal isolées, deviennent intenables pour les élèves comme pour les personnels. Cette catastrophe exceptionnelle par son intensité, qui sévit pendant la saison sèche, révèle les carences d’investissement de l’État face aux désastres climatiques sur l’ensemble des DROM, touché par le même phénomène à des temporalités différentes. Communautés éducatives et syndicats se mobilisent pour réclamer un plan d’urgence pour le bâti scolaire, chiffré à près de 5 milliards d’euros par an à l’échelle nationale.

Canopé, Cned : menaces de coupes budgétaires

Le projet actuel du plan de loi finances ferait perdre 4 millions d’euros au Cned, 2,5 millions et 95 postes au Réseau Canopé, espace de ressources pédagogiques. Sous prétexte de “transformer”, “simplifier”, “restructurer” les services, le gouvernement poursuit sa logique de baisse d’investissement, y compris dans les missions essentielles de continuité et d’égalité d’accès à la scolarité pour les élèves et de formation pour les personnels.

Un héritage sociologique

Le sociologue Jean-Claude Passeron s’est éteint le 30 octobre dernier. Connu pour sa co-écriture avec Pierre Bourdieu des œuvres *Les Héritiers* puis *La Reproduction,* il y analyse une école légitimant les capitaux culturels hérités de la famille et faussant une égalité de réussites scolaires. Un constat d’une criante actualité.

Focus

UN STATUT POUR LES AESH

Le 29 octobre dernier, l’Assemblée nationale adoptait, en première lecture, la proposition de loi reconnaissant aux AESH un statut de fonctionnaire de catégorie B. Une avancée à mettre à l’actif des nombreuses mobilisations mais qui doit se concrétiser par un vote favorable du Sénat. La FSU-SNUipp demande l’inscription rapide de la proposition de loi à l’ordre du jour de la deuxième chambre et son adoption. Elle appelle les personnels à écrire aux sénateurs et sénatrices de leur département en ce sens. Les AESH jouent un rôle essentiel dans la construction d’une école inclusive de qualité et sont indispensables à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Obtenir un statut est une première étape à concrétiser. Le syndicat continue de revendiquer la fin des temps incomplets imposés, une formation de qualité et une véritable rémunération afin de reconnaître pleinement ce métier.

Vécu des PE, ombres au tableau

Si 73% des PE considèrent que leur métier est utile aux autres, 92% ont l’impression qu’il n’est pas valorisé par la société et 53% ne se sentent pas capable de l’exercer jusqu’à la retraite. Tel est le constat alarmant que vient de rendre public la Depp s’appuyant sur l’enquête de climat scolaire et de vécu professionnel menée au printemps 2025. Le manque de reconnaissance salariale pèse : 85% des enseignants et enseignantes ne se sentent pas bien payées compte tenu du travail réalisé. Et quand 88% se sentent soutenues par leurs collègues en cas de problème, à l’inverse, le même pourcentage ne se sent pas considéré par le ministère. Charge mentale trop lourde, temps de travail qui déborde, manque de formation et de soutien pour la prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier, autant de sujets qui concourent à un mal-être des enseignant·es du premier degré.



92%
pensent souvent à trop de choses à la fois et 96% pensent souvent au travail en dehors du travail.

63%
manquent de temps pour faire leur travail, 74% travaillent au-delà de l’horaire prévu et 21% manquent régulièrement d’un temps de pause pour prendre le repas.





89%
estiment que la formation est insuffisante ou inadaptée pour accompagner les élèves à besoin éducatif particulier et 79% considèrent également que les collègues sont en nombre insuffisant.

Source : Depp, novembre 2026

3 questions

LES ÉCONOMIES, UNE ÉNORME ERREUR DE STRATÉGIE


©DR

Anne-Laure Delatte, est directrice de recherche en économie au CNRS. Autrice de *Riches ensemble !* Éd. Seuil.

1 LA FRANCE EST-ELLE AU BORD DE LA FAILLITE ?

Un pays est en faillite lorsqu’il n’est plus en capacité de rembourser ses créanciers. Ce n’est pas le cas de la France qui continue d’emprunter sur les marchés financiers et trouve toujours des investisseurs pour financer sa dette. En revanche, le pays connaît un problème de déficit : les dépenses sont supérieures aux recettes. Ce déficit qui s’est particulièrement creusé lors de la crise Covid ne s’est pas résorbé ensuite avec la disparition des dépenses exceptionnelles liées à cette période, comme cela a été le cas dans d’autres pays. Cette différence est le résultat de choix, d’orientations politiques.

2 EN QUOI L’ÉDUCATION A-T-ELLE ÉTÉ SACRIFIÉE ?

La comparaison avec d’autres pays européens de niveau de richesse comparable est éclairante. Alors que la France comptait davantage d’enfants que plusieurs de ses voisins qui ont connu une crise démographique plus précoce, elle a consacré la même part de son PIB. Rapporté au nombre d’élèves, ce même pourcentage s’est traduit par un sous-investissement par élève. Depuis 2017, pour un élève de primaire, l’investissement est ainsi inférieur de 18% à la moyenne de dix pays européens aussi riches que nous. Le constat est le même par rapport à des pays de l’OCDE comme les Etats-Unis ou le Canada : la France dépense le même montant avec des effectifs plus importants. Cela se traduit par l’absence de revalorisation des professeurs dont le salaire est 15% moins élevé que la moyenne européenne, par des classes plus chargées d’environ 3 élèves, par un déficit de places dans l’enseignement supérieur et par une crise d’attractivité du métier enseignant.

3 INVESTIR DANS L’ÉCOLE, EST-CE ENCORE POSSIBLE ?

C’est même impératif. Pour les économistes, les dépenses d’éducation comptent parmi les investissements publics les plus rentables. En plus d’être au service de la justice sociale, investir dans l’éducation a des effets bénéfiques pour toute la société d’un point de vue macroéconomique : augmentation des salaires, amélioration de la santé et du bien-être ou encore réduction de la violence. Que nous ayons des enfants ou non, nous avons toutes et tous intérêt à financer l’éducation par l’impôt. Encore faut-il que les politiques publiques garantissent une juste contribution de toutes et tous à l’effort collectif, sans que les entreprises et les ultra-riches puissent cumuler aides publiques et allègements fiscaux.

PROPOS RECUEILLIS PAR APOLLINE LETOWSKI

À Trébédan, l'école c'est de la dynamique

La réhabilitation de l'école Le Blé en herbe a permis de redynamiser et de rendre attractive Trébédan, commune de 460 habitant·es dans les Côtes-d'Armor.



LA LECTURE est l'une des "extensions de générosité", structure conçue par Matali Crasset comme une invitation à s'installer dans la bibliothèque de l'école – médiathèque de la commune.

Sur la place du village de Trébédan, entre la mairie et la maison des associations, entourée de maisons en granit et de toits en ardoises typiques des Côtes-d'Armor, l'école Le Blé en herbe tranche par ses larges baies vitrées et ses deux immenses structures en bois aux formes arrondies. À l'intérieur, c'est une explosion de couleurs entre le mobilier en bois et métaux orange et vert et les couloirs aux couleurs vives où court le système de circulation de l'air de ce bâtiment passif chauffé par la présence des enfants. Construire une école moderne, écologique, imaginée comme une œuvre d'art encourageant la coopération entre enfants et le lien social entre adultes, c'est le défi que la designer Matali Crasset a relevé. Lorsque les enseignantes Valérie Ronsoux et Nolwenn Guillou arrivent dans ce village qui comptait 380 âmes en 2001, les locaux scolaires, véritables passoires thermiques sont vétustes voire insalubres. Se découvrant des valeurs communes face à des difficultés sociales et scolaires importantes, elles décident de rester et bientôt rejointes par Manuela Savé, fondent leur premier projet d'école sur l'idée de faire société. « *C'est la mission fondamentale de l'école que ce soit pour demain à travers les compétences travaillées par les élèves ou dès aujourd'hui à travers les partenariats que nous pouvons initier* », expose Nolwenn.

CRÉER DU LIEN

« *L'école est le cœur du village, le lieu où les générations se croisent, où on peut retisser le lien social,* complète Didier Ibagne, maire de la commune depuis 2008. *La garder au plus près de l'habitat est une volonté politique forte.* » Michel Petit, le doyen du village se rappelle les débuts de la coopération avec l'école. « *Du partage de galettes et de crêpes à la présentation des métiers anciens et de l'école d'autrefois, les liens avec le club de l'amitié se sont installés petit à petit.* » « *Les maîtresses nous ont même fait danser avec les enfants,* ajoute en souriant sa femme Evelyne. *Quand on vieillit, on intéresse de moins en moins. Grâce à l'école, on a pu apprendre à se connaître avec les jeunes* ». La collaboration avec les habitantes et habitants s'enrichit au gré des projets. « *Lorsqu'avec les élèves on a trouvé une fontaine délaissée, des parents ont de suite proposé de l'entretenir,* se souvient Valérie, l'enseignante. *Il n'y a pas beaucoup de moyens sur la commune, mais dès qu'on demande de l'aide, tout le monde répond présent* ».

L'aménagement du jardin a été l'occasion de faire entrer dans l'école parents, personnes âgées et Didier Pidoux, paysagiste et conseiller du CAUE 22*. C'est lui qui, devant la stabilité et l'engagement de l'équipe enseignante et la volonté politique de la mairie de rénover l'école, leur propose une réhabilitation en profondeur avec le soutien de la Fondation de France et de monter un groupe de commanditaires réunissant élu·es, parents, enseignantes, et habitant·es (voir ci-contre). « *Le budget nécessaire, près d'1,5 million, était colossal pour une mairie de cette taille,* se rappelle le conseiller, *mais elle a bénéficié de nombreuses subventions. Et comme les volontés étaient partagées, le projet a été pensé globalement avec l'ensemble des habitants et les enfants* ». Cette aventure humaine a duré sept ans.

REVITALISER LA COMMUNE

La réhabilitation a permis la création de trois classes, « l'espace intime » selon la designer, réservées au temps scolaire, et de deux espaces partagés aux extrémités de l'école. « *Pour dynamiser la commune où il n'y a plus de commerces, prévoir des espaces partagés était une nécessité* », précise l'édile. La bibliothèque scolaire est aussi un point relais de la médiathèque intercommunale ouvert le mardi soir et le samedi matin. Il est tenu par des bénévoles comme Carline Dory, pour qui son implantation au sein de l'école est une richesse. « *Les enfants connaissent très bien le lieu et les parents viennent le soir après l'école,* expose-t-elle. *Et en même temps, cela offre sur le village un accès aux livres notamment aux personnes non véhiculées et cela lutte contre l'isolement.* » La cantine est une « salle de partage » multifonctions : concert, exposition, séances de pilates ou encore yoga. L'existence de cette salle voulue comme un lieu de vie partagé est à l'origine de la création de l'association *La fabrique d'énergie citoyenne.* « *Nous voulions maintenir la dynamique créée par le projet autour de l'école,* se rappelle Didier Lamy, bénévole à l'association. *Nous avons monté une association et un café, désormais ouvert le vendredi soir. Nous proposons des animations avec une programmation culturelle, des ateliers au gré des envies et compétences des habitants.* » Face aux difficultés de renouvellement des bénévoles, les associations agissent ensemble. « *Lors du marché de Noël organisé par le comité des fêtes, l'amicale laïque tiendra un stand pour vendre des sapins pour aider l'école* », annonce Céline Pauthonnier, membre du comité. Toute cette dynamique se retrouve dans les classes. Chaque année, des projets et notamment l'initiative *Faites du climat* s'appuient sur la cohésion de l'équipe enseignante (voir ci-contre). C'est ce qui a convaincu certains parents comme Anthony Brevier de venir s'installer sur la commune. « *Une école éco-citoyenne à taille humaine, avec des enseignantes accueillantes qui éveillent au monde qui nous entoure, la nature, les différentes cultures, c'est ce que nous cherchions pour nos quatre enfants.* » Une bonne nouvelle pour la commune et l'école qui se battent pour maintenir les effectifs nécessaires aux trois classes. Le projet de végétalisation de la cour donne une nouvelle opportunité à un travail en commun entre la mairie, l'école et les habitant·es.

CLAIRE BORDACHAR

*CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

FAITES DU CLIMAT

« *L'accompagnement de la Fondation de France a permis de nombreuses rencontres et nous avons voulu en faire profiter le territoire* », raconte Nolwenn Guillou directrice de l'école. Alors depuis 2019, l'équipe enseignante organise une « *semaine haletante et enthousiasmante pour se mettre en action autour des sujets environnementaux* ». Marc Delmotte, chercheur sur le climat et l'environnement fait partie chaque année des spécialistes venant des quatre coins de la France pour intervenir dans les écoles et établissements du second degré environnants. Des personnes ressources locales comme un apiculteur membre de l'association de la Fresque du climat, ou une mère d'élèves faisant de la teinture avec des plantes sont aussi au programme. Pour le large public, des conférences sont proposées le soir ainsi qu'une fête du climat le mercredi où quantité de stands, certains tenus par les élèves de l'école de Trébédan, proposent d'agir pour le climat. Cette initiative où les intervenant·es sont bénévoles, est possible grâce à l'investissement des habitant·es de la commune mis à contribution pour les loger, les nourrir et les véhiculer.

L'ART EN MILIEU RURAL

La Fondation de France à travers l'opération "nouveaux commanditaires" se mobilise pour démocratiser l'accès à l'art contemporain notamment en milieu rural. Selon elle, cette opération « *permet à des citoyennes et citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations par le biais d'une commande* ». Dans ce cadre-là, à Trébédan, c'est Matali Crasset, designer française qui a été choisie pour imaginer la réhabilitation globale de l'école conçue comme une œuvre d'art.

dossier

Dossier réalisé par Mathilde Blanchard, Hélèna Cadiet, Apolline Letowski, Élisabeth Pan et Anaïs Richard

Le collectif pour mieux travailler

Agir collectivement dans les écoles semble une évidence et pourtant... Si l'injonction ministérielle existe, elle ne s'intéresse ni aux moyens humains, ni aux temps dédiés, ni à la formation. Pourtant, les déclinaisons ne manquent pas : conseils des maîtres et maîtresses, équipes éducatives, ESS, co-interventions, analyses de pratique... Le besoin de travailler ensemble est bien là.

©Millerand/NAJA

Le collectif pour mieux travailler

La circulaire de rentrée 2026 du ministère invite les PE à agir “collectivement” dans les écoles, qu’il s’agisse de l’engagement à scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers ou de retisser du lien avec les familles. Elle évoque aussi les collectifs pédagogiques et enjoint les directions à assurer explicitement l’animation de ceux-ci. L’intention du propos pourrait être appréciée si elle était accompagnée de moyens humains, de temps dédiés et de mesures en faveur de la formation. Mais la volonté ministérielle « *d’assouplir les 108h pour mieux coller à la réalité des écoles* » en remettant en cause la répartition des horaires. Cela pourraient se faire au détriment des temps de concertation ainsi que du temps institutionnalisé pour les relations école/famille et aller à rebours des besoins des PE. Or, pour fonctionner, les équipes ont besoin de garder la main lors de temps dédiés et de liberté pédagogique exercée en dehors de toute injonction descendante. Si le collectif de travail occupe une place centrale dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l’éducation, ses contours restent flous. Il convient de distinguer “travail collectif” et “collectif de travail”. Selon l’Institut Français d’éducation (Ifé), le premier désigne le fait de faire des choses ensemble de manière organisée, tandis que le second implique des règles de métier partagées, une culture commune et des régulations informelles permettant aux professionnel·les de penser et de dire leur métier.

DES MODALITÉS PLURIELLES

Les mises en œuvre du collectif sont diverses et variées. À l’école maternelle Charles Péguy à Reims, on pratique la co-intervention et si ça n’a pas été évident au début, le changement profite aux élèves et aux PE (lire p. 17). « *C’est très rassurant pour moi en début de carrière, je me sens moins seule dans ma pratique* », précise l’enseignante Fanny Detraille. À Paris, c’est à l’échelle de sa circonscription qu’une enseignante Rased invite les PE à une analyse de pratique collective afin d’échanger sur « *des situations professionnelles qui ne sont pas toujours faciles à gérer seul : relation avec un élève, une famille, gestion de classe…* » (lire page 18). Faire collectif, c’est aussi penser l’école en dehors de l’école. Sans réponse suffisante de l’institution, les enseignant·es sont allé·es chercher dès le début du siècle dernier des réponses dans les mouvements pédagogiques que sont l’AGEEM, le GFEN ou l’ICEM (lire p. 16). Avec le développement des outils numériques, une nouvelle forme de travail collectif apparaît dans les années 2000. Forums, blogs, sites, réseaux sociaux permettent de piocher des ressources mais aussi de s’entraider, de discuter de pratiques, dépassant la proximité géographique et contournant le manque de temps officiel.

> “Les équipes ont besoin de garder la main.”

UN POINT D’APPUI

Le plein exercice du travail d’équipe ne s’improvise pas. Le travail collectif ou le collectif de travail constituent un enjeu de formation professionnelle. C’est une des recommandations de la Conférence des comparaisons internationales organisée en 2025 par le Cnesco (lire ci-contre). Pour autant « *la prescription institutionnelle du travail collectif dans une école ne garantit ni son existence effective ni sa capacité à constituer une ressource pour les enseignants* » souligne Cécile Berterreix, docteure en sciences de l’éducation (lire page 17). Le travail collectif doit s’appuyer « *sur une confiance mutuelle, des temps d’analyse et d’apports, et la possibilité de discuter des difficultés réelles du métier* ». Il ne doit pas être « *organisé autour d’une tâche imposée qui nous échappe* », estime Chloé Lecomte, maîtresse de conférence en sciences de l’éducation (lire page 19). Sinon, « *il en ressort un aspect d’inutilité et de perte de temps* ». La sociologue Françoise Lantheaume, rappelait dans nos colonnes* que « *le collectif est un point d’appui essentiel pour durer dans le métier* » et qu’il faut « *revaloriser matériellement le métier, cesser d’accabler les enseignants et enseignantes sous les prescriptions et valoriser leur autonomie de conception en soutenant les collectifs de travail* ».
Si d’après les enquêtes Talis de l’OCDE, les personnels enseignants français sont moins engagés que d’autres dans des pratiques collaboratives, « *le travail collectif repose encore largement sur des initiatives individuelles plutôt que sur une organisation pleinement intégrée au fonctionnement ordinaire des établissements* » martèle le Cnesco. Une reconnaissance institutionnelle de ce temps est donc nécessaire. Cela passe par une libre organisation des 108 heures et une déconnexion du temps élève/temps enseignant pour permettre le travail en équipe.

*FSC numéro spécial conditions de travail, supplément du FSC 513, août 2026



© Millerand/NAJA

> “Le travail collectif ou le collectif de travail constituent un enjeu de formation professionnelle.”

DU TEMPS !
Le collectif de travail occupe une place centrale dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l’éducation. Mais ses contours restent flous. Faire *“communauté”, “coopérer”,* développer des *“partenariats”, “contribuer à une action collective”* : c’est tout un vocable qui se déploie pour décrire ce qui est attendu de la *“communauté éducative”*. Or, selon le Cnesco*, lors de sa conférence sur le métier enseignant de novembre 2026, ce travail collectif « *reste inégalement structuré et soutenu dans les faits* ». Faute de temps dédié, il dépend des réalités locales et de la capacité des personnels à s’y investir. Le collectif ne se décrète pas, il nécessite de la formation et un cadre défini intégré dans les obligations réglementaires de service. La pondération en REP+ se rapproche de ce fonctionnement : 18 demi-journées, distinctes du face-à-face avec les élèves, dédiées au travail collectif, à la formation entre les pairs, au suivi des élèves et à la coopération avec les familles. Mais cela implique de laisser à la main des équipes les moyens ad-hoc. La FSU-SNUipp revendique une déconnexion temps élève/temps enseignant pour permettre ce travail en équipe.

*Centre national d’étude des systèmes scolaires

Penser l'école en dehors de l'école

Face aux insuffisances et à la rigidité de l'institution, des PE cherchent ailleurs des réponses pédagogiques collectives.

Déjà, en 1921, fondée autour de la devise « *Groupons-nous, mesdames !* », l'AGEEM défend la professionnalité singulière des institutrices de maternelle lors de temps de mutualisation et de réflexion sur des problématiques spécifiques. Un an plus tard, des institutrices et instituteurs créent le GFEN affirmant que tous les élèves sont capables d'apprendre. Ils conçoivent d'autres manières d'enseigner afin de lutter pour une société pacifiste et humaniste. Élise et Célestin Freinet promeuvent également des pédagogies nouvelles mettant l'enfant au centre et une école au service de l'émancipation des classes populaire. En 1947, aux sortir du totalitarisme, l'ICEM est créé et regroupe des enseignant·es venant aussi mettre en commun expériences, outils, analyses dans un esprit de coopération.

Si ce militantisme pédagogique perdure aujourd'hui, une nouvelle forme de travail collectif apparaît dans les années 2000. Le numérique offre de nouveaux possibles, largement investis par les PE : 7 sur 10 l'utilisent pour « *échanger, mutualiser et partager* » selon l'enquête Profetic du ministère en 2019. Forums, blogs, sites, réseaux sociaux permettent de piocher des ressources mais aussi de s'entraider, de discuter de pratiques, dépassant la proximité géographique et contournant le manque de temps officiel.

André Tricot*, professeur d'université en psychologie, précise toutefois que la communication à distance peut cantonner les collectifs numériques au « *partage de problèmes* » et à « *l'échange de connaissances* », sans parvenir réellement à « *résoudre les problèmes* ». Mais la dynamique reste la même : la réflexion professionnelle, à l'étroit dans l'espace institutionnel, investit les marges permettant de garder un pouvoir d'agir sur le métier.



© Millerand/NAJA

* Cahiers pédagogiques n°548



REIMS

Le partage en culture

À l'école maternelle Charles Péguy à Reims (51) en REP+, faire classe se conjugue aussi à plusieurs pour croiser les regards.

« *Cette photo on peut la mettre dans la boîte tristesse de la classe* » propose Daniel, élève de l'école maternelle Charles Péguy à Reims (51). Cet après-midi, c'est autour d'une séance d'EVAR que les élèves de Wanda Coquot-Prestail et de Fanny Detraille, enseignantes en GS dédoublées, se retrouvent pour parler des émotions. Les dix-huit élèves sont heureux de réfléchir en groupe, avec deux enseignantes rien que pour eux. Comme toutes leurs séances, celle-ci a été préparée à partir d'objectifs définis à deux. Jusqu'à trois fois par jour, les deux classes se réunissent pour un temps de co-intervention. Un rituel bien installé, apprécié des élèves et des PE.

À partir de photographies, les élèves proposent un tri dans les boîtes des émotions communes aux deux classes. « *Être à deux permet d'observer ce qui se passe en aparté, les regards, les attitudes, et d'anticiper quand un petit parleur veut intervenir, de rassurer si besoin, d'inciter, d'aider voire d'intervenir sur les petits gestes parasites du reste du groupe,* précise Wanda. *Un élève s'exprime longuement à l'oral pour proposer son récit à partir de la photo et le groupe ajoute des choses, propose d'autres pistes et valide ou non le tri* ».

Pour structurer leur pensée et expliquer, les élèves doivent négocier avec le groupe, argumenter et justifier leurs choix. Les enseignantes, tour à tour, interrogent, relancent, reformulent, prennent des notes. En partageant l'écoute et l'attention, les deux PE permettent aux élèves de développer leur récit, tout en profitant d'un étayage direct.

S'ENRICHIR

La co-intervention a une histoire ancienne dans l'école. « *Avant les classes dédoublées, nous avions une maîtresse en plus qui intervenait dans les classes, ce qui a permis de s'habituer à travailler à plusieurs sur une classe* », explique Wanda. Cette culture du collectif perdure et dès son arrivée en septembre comme stagiaire, Fanny a rejoint l'aventure avec beaucoup d'enthousiasme : « *C'est très rassurant pour moi en début de carrière, je me sens moins seule dans ma pratique. En plus, ça m'amène vraiment à me questionner* », ajoute-t-elle face à Wanda qui lui répond « *Et moi aussi même au bout de 20 ans ! C'est très enrichissant* ». Et d'ajouter, « *on a besoin de beaucoup échanger sur nos élèves, de les connaître tous car même si on a chacune notre classe, ce sont tous nos élèves* ». Le collectif s'étend à Pauline, l'Atsem, qui intervient auprès des deux classes. « *On n'a pas toujours le même avis, la même manière d'aborder les compétences en fonction des collègues avec qui on travaille. On doit aussi accepter de s'adapter, de faire des compromis* », précise Wanda, expérimentée dans ce dispositif. En explicitant leurs choix pédagogiques, les enseignantes prennent du recul et font évoluer leurs pratiques : « *On apprend de ces échanges et surtout on voit les effets sur les élèves* », apprécie Wanda. « *Le changement profite aussi à des élèves qui avaient des difficultés de comportement en collectif,* ajoute Fanny. *Ils s'apaisent et prennent confiance. Cela nous arrive aussi de rencontrer des familles à deux. C'est vraiment en fonction des besoins. Nous, comme les parents, apprécions d'avoir des regards croisés sur les enfants* ».

3 QUESTIONS À....



© DR

CÉCILE BERTERREIX, docteure en Sciences de l'éducation à LIRDEF

1. LES CONSTELLATIONS PEUVENT-ELLES SOUTENIR DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ?

Les premières expérimentations répondaient aux constats de la Depp d'une formation continue jugée trop descendante, sans réel lien, ni effet sur les pratiques. Les conclusions de mes travaux montrent que ce format n'est en soi « ni bon, ni mauvais », l'engagement et le sentiment enseignants peuvent varier selon l'ingénierie de formation, la prise en compte des problèmes professionnels, les apports réalisés en lien mais aussi les contraintes locales qui s'appliquent aux formatrices, formateurs et aux équipes. La prescription institutionnelle du travail collectif dans une école ne garantit ni son existence effective ni sa capacité à constituer une ressource pour les enseignants. Or, lorsqu'il s'appuie sur une confiance mutuelle, des temps d'analyse et d'apports, et la possibilité de discuter des difficultés réelles du métier, le travail collectif et les communautés apprenantes, peuvent permettre d'élaborer ensemble des réponses aux problèmes rencontrés dans l'activité.

2. COMMENT CE TYPE DE FORMATION CONTINUE PEUT-IL FAVORISER LA RÉFLEXIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

La réflexivité peut être soutenue en limitant le sentiment de jugement, en soutenant les essais et leur analyse, la controverse sur le travail : nous avions ainsi proposé d'aménager les situations de classe en visite et visite croisées. Au sein de la communauté, le formateur n'est pas un expert extérieur qui juge la qualité du travail mais il s'intègre comme un membre ressource à part entière. Une horizontalité constructive peut s'installer, l'animation peut être assurée par un membre choisi dans l'école tandis que les formateurs et formatrices apportent des contenus théoriques en lien direct avec les besoins et soutiennent l'ingénierie de formation. Cela transforme les pratiques de tous. Concernant les visites et visites croisées, si elles restent une observation passive des pratiques, l'exposition de soi peut susciter anxiété et peur du jugement comme l'indique un bilan institutionnel. Mais en basculant vers la co-élaboration et le coenseignement, la classe devient un espace d'expérimentation. On teste à deux une démarche pensée en amont collectivement. L'intérêt des élèves est au cœur de l'analyse, et les gestes à ajuster sont discutés pour leur réussite.

3. À QUELLES CONDITIONS CELA PEUT DÉVELOPPER DES COLLECTIFS DURABLES ?

Rien dans les travaux de recherche ne réduit ces démarches au français et aux mathématiques. Elles peuvent être étendues aux autres champs disciplinaires ou d'autres projets. Pour durer, trois conditions semblent essentielles. D'abord, un temps long pour travailler sur un problème de métier partagé et ancré dans le quotidien. Ensuite, une grande confiance, ce qui interroge le lien « formation – évaluation ». L'inspection a un rôle de valorisation des transformations et des efforts concrets des PE, tout en apportant un soutien logistique, en facilitant les remplacements et le temps de concertation, par exemple. Enfin, une relative stabilité d'équipe est nécessaire pour la mémoire collective.



Donner pouvoir à la parole

Une enseignante spécialisée réunit des PE de sa circonscription parisienne pour vivre ensemble des séances d'analyse de pratique.

« *Chers collègues, vous êtes régulièrement confrontés à des situations professionnelles qui ne sont pas toujours faciles à gérer seul : relation avec un élève, une famille, gestion de classe… Nous vous proposons un temps d'échange entre collègues pour prendre du recul sur ces situations, en toute bienveillance et confidentialité.* » Voici l'invitation envoyée par Blandine Georges, enseignante spécialisée du Rased à dominante pédagogique, aux écoles de sa circonscription parisienne. Une dizaine de collègues se rend au rendez-vous donné sur la pause déjeuner. « *Ici, on parle bien de situations et pas de personnes.* » Blandine anime selon un protocole précis et clairement explicité aux volontaires assis·es en cercle. C'est uniquement dans un cadre rassurant, de non jugement, que l'analyse de pratique peut prendre place.

Pour commencer, des problématiques professionnelles sont brièvement exposées. Comportement d'élève déstabilisant, communication difficile avec une famille, suspicion de violences : les situations partagées font écho au vécu de chacun·e. Le groupe n'en retiendra qu'une. L'exposante en fait un second récit, plus détaillé cette fois, et répond à des questions factuelles. À partir de tous ces éléments, les autres énoncent des hypothèses selon des formulations proposées : « *moi ce que je comprends de la situation* », « *moi ce que ça m'évoque dans ma pratique* », « *pour moi, ce qui pourrait être fait* »…

MUTUALISER L'EXPERTISE

Cette structuration des échanges est appréciée. Une enseignante de CP constate qu'elle permet de donner à la parole professionnelle une efficacité qu'elle n'a pas dans des temps informels ou certains conseils de maîtres et maîtresses. « *J'en ai besoin. Même si cela fait 20 ans que j'enseigne, je me pose des milliers de questions. On manque de vrais temps de parole entre collègues, de réflexion et de recul sur ce qu'on dit, ce qu'on fait.* » Mais l'analyse de pratique n'a pas vocation à trouver la solution. « *Comme pour tout en pédagogie, ce ne sont que des pistes, ensuite il faut expérimenter,* explique un enseignant en PS de maternelle. *On avance dans sa réflexion, on ressort étayé par le regard collectif, conforté dans ses choix* ». Cela apporte « *un sentiment d'efficacité personnelle, une valorisation de l'expertise de chacun, chacune, un bien-être, un changement de posture qui peut agir sur l'amélioration d'une situation* », confirme la PE spécialisée. Si elle peut proposer l'animation de ces séances, c'est parce qu'elle a enrichi son parcours par des formations personnelles et que le petit groupe accepte de se retrouver une fois par période en dehors du temps institutionnel. « *Les enseignants ont besoin de déposer des situations difficiles* », constate-t-elle, regrettant que le dispositif ne soit pas inclus dans le plan de formation. Des maux à la mise en mots, l'analyse de pratique offre *"un espace de pensée"* qui construit du collectif. « *C'est assez fort de se faire épauler par des collègues, même d'une autre école,* résume une participante, *ça ouvre une perspective inédite de savoir qu'on a ce lieu de parole.* »

108H : ÇA DÉBORDE !

L'organisation des obligations réglementaires de services prévoit, en plus des 24h semaine face à la classe, 108h annuelles de travail pour les enseignant·es : 36h d'APC, 6h de conseils d'école, 18h d'animations pédagogiques et 48h pour les concertations (conseils de maîtres et maîtresses, conseils de cycles, liaisons, relations école/familles…). Selon une note de la Depp sortie en novembre dernier, 74% des PE travaillent souvent au-delà de l'horaire prévu.

FORUM DU CAFÉ PÉDAGOGIQUE

Deux jours entre personnels de l'éducation pour sortir de l'isolement, c'est un des objectifs du Forum du Café Pédagogique qui se déroulera les samedi 23 et dimanche 24 janvier prochain, à Paris. Une organisation placée sous le signe de la créativité. Les enseignant·es y sont invité·es à venir partager les projets qu'ils et elles inventent et mettent en œuvre dans les classes, qu'ils soient "très élaborés" ou "tout simples". Inscriptions avant le 15 décembre sur **cafepedagogique.net**

LÉA-IFÉ

Créés par l'Ifé (ENS de Lyon), les Lieux d'éducation associés (Léa) réunissent PE, chercheuses et chercheurs autour d'une problématique éducative commune. Ni spécialistes en surplomb, ni enseignant·es exécutant·es mais un vrai collectif de recherche collaborative. Les PE questionnent leurs gestes professionnels, les chercheuses et chercheurs apportent leurs cadres d'analyse, ensemble ils et elles co-construisent des ressources concrètes et font avancer les recherches. Candidater aux projets 2027 jusqu'au 1er février 2027 sur **IFE.ENS-LYON.FR**

"La dimension collective est au cœur même de l'objet d'enseigner"



© DR

BIO

Chloé Lecomte est maîtresse de conférence en sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Montpellier-Paul Valéry et chercheuse au laboratoire LIRDEF.

EXISTE-T-IL DES ESPACES DE COLLABORATION POUR LES PE ?

CHLOÉ LECOMTE : Dans une école devenue lieu d'alliances éducatives, ne serait-ce qu'au quotidien avec les AESH ou les ATSEM, l'implication de collaboration avec d'autres professionnels est incontournable. Parler « d'espaces » induit cette image de « pousser les murs de la classe », trouver une place à côté du travail principal de classe, avec une tension temporelle. Ce travail collectif entre enseignants est-il le miroir inversé d'un métier perçu intrinsèquement comme individuel, cette représentation d'une « solitude infinie des professeurs » pour reprendre le titre du dernier prix Femina ? Le travail enseignant met de fait en relation avec d'autres. Dans des interactions, une interdépendance. Avec les élèves, déjà, mais aussi à travers lui, avec les autres professionnels. La dimension collective est au cœur même de l'objet d'enseigner. Même si travailler collectivement, c'est aussi devoir se confronter à des risques de perte d'autonomie et à la gageure de s'accorder. Or, l'attachement à une indépendance pédagogique n'est pas l'ennemi du collectif. Si on considère que travailler collectivement est bénéfique, il importe que l'institution rende possible ce développement de coopération, au-delà de l'implicite existant et des espaces informels.

QUEL SOUTIEN INSTITUTIONNEL AU TRAVAIL COLLECTIF ?

C.L. : L'institution formalise une reconnaissance du travail en équipe pour les PE depuis 1989, avec son inscription dans les obligations de service et une baisse du temps de classe. Une première dynamique qui construit une culture professionnelle attachée au collectif. C'est aussi le cas avec les 18 demi-journées libérées dans les REP+. En revanche, le fléchage des objets de concertation lors de ces temps dédiés est un frein majeur. Souvent déconnecté du réel du travail, lié davantage à des préoccupations politiques, il empêche les latitudes de choix de réflexions. Une succession de priorités s'imposent créant un sentiment d'épuisement qui détourne de l'envie ou besoin du travail collectif.

LE TRAVAIL COOPÉRATIF PARTICIPE-T-IL À DONNER SENS AU MÉTIER ?

C.L. : Cela dépend de son utilisation. S'il est instrumentalisé pour implanter des pratiques exogènes, comme la méthode de Singapour, pour imposer une application de réformes, ce n'est plus un collectif de travail. L'appel à travailler ensemble se heurte actuellement à une augmentation du contrôle. Une gestion managériale mettant l'accent sur la rentabilité, l'évaluation, le ciblage, est source de désengagement. Si le travail collectif est organisé autour d'une tâche imposée qui nous échappe, comme la simple analyse d'évaluation par exemple, il en ressort un aspect d'inutilité et de perte de temps. De plus, il existe une ambivalence entre une injonction à « innover » et une limitation des responsabilités laissées aux enseignants comme la restriction d'une autonomie de ré-organisations. En revanche, le collectif trouve son sens lorsque l'on se sent efficient, que l'on transforme le monde et que l'on agit par rapport à des buts qui nous semblent justes, qui ont de la valeur pour nous. Il devient une ressource lorsqu'il nous permet d'agir.

> "On agit par rapport à des buts qui nous semblent justes, qui ont de la valeur pour nous."

CELA PEUT FAVORISER LES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES ?

C.L. : Un collectif ne peut faire l'économie d'une interrogation des apprentissages à transmettre ni d'une participation démocratique aux enjeux de l'école. Le travail collectif peut avoir plusieurs visées comme la construction d'une progression, d'un projet, des choix… Mais ce n'est pas tant l'objet qui importe que la préoccupation que l'on y met : est-ce que l'on est au service de la capacité collective à agir au service de finalités partagées qui donnent sens au métier ? Comment alors le collectif peut aider à l'appropriation de pratiques efficientes et qui gardent du sens ? C'est la fonction de la formation mais aussi du collectif qui dispose de l'expertise des enseignants et de leurs gestes professionnels. La condition liminaire est de permettre une visibilisation du travail réel adossé à une possibilité d'en discuter dans des temps dédiés et sécurisés. La transformation se fait par la mise en débat de différentes façons de faire le travail pour permettre à tous les élèves d'apprendre. Par ailleurs, elle s'accompagne souvent de changement de l'environnement de travail pensé collectivement: décloisonnement, ré-aménagement, co-enseignement…

Enseigner aujourd'hui, c'est aussi faire face à des situations complexes. Troubles de l'apprentissage, incivilité, accusations ou parfois vrais actes de violence, retour sur deux témoignages qui illustrent que les enseignants doivent être accompagnés au quotidien.

« Un jour, un parent en colère m'a agressée verbalement et physiquement à cause d'une note. » raconte Sofia. « J'ai dû porter plainte, j'ai eu des jours d'ITT et j'ai été incapable de retourner en classe pendant 6 mois tellement cet incident m'a affectée. Heureusement, j'étais assurée. J'ai été accompagnée pendant toute la procédure juridique et j'ai bénéficié d'un soutien psychologique pour m'aider à retrouver confiance. La MAIF a aussi couvert mes pertes de revenus pendant mon arrêt de travail.

Leur attention pour les enseignants est un vrai plus. »

Arnaud quant à lui a été mis en cause quand l'un de ses élèves a fait une réaction allergique grave en voyage scolaire : « L'élève a un PAI, allergie au poisson. Quand le serveur a déposé des toasts sur la table, je ne me suis pas méfié, ça ressemblait à des rillettes, c'en était d'ailleurs, sauf qu'elles étaient au poisson… L'élève s'en est sorti, heureusement, mais la famille a engagé ma responsabilité. J'étais écrasé par la culpabilité et incapable de me défendre. La MAIF a fait ce qu'il fallait et a même pris en charge les frais de justice.

J'ai bénéficié d'un accompagnement incroyable, calme et efficace, qui a même permis de renouer le dialogue avec la famille. »



Des outils pédagogiques gratuits en accès illimité

Vous, les enseignants, faites face à de nombreux défis : intégrer les élèves atteints de troubles de l'apprentissage au sein de la classe ou encore sensibiliser les jeunes à des sujets capitaux comme l'inclusion. Pour atteindre vos objectifs, vous avez besoin de matériel et d'outils adaptés. Consciente de ces enjeux, MAIF a conçu des ressources en collaboration avec des professionnels de l'éducation et validées par vos pairs. Harcèlement, gestes de premiers secours, décodage de l'info, troubles dys… Autant de sujets essentiels sur lesquels MAIF peut vous accompagner pour mieux accompagner vos élèves.

Certaines difficultés dans la vie d'un enseignant peuvent entraîner des conséquences humaines, corporelles, parfois judiciaires, des pertes financières, des difficultés psychologiques.

L'assurance professionnelle MAIF pour les enseignants va alors constituer une aide précieuse, pour un coût annuel minime.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

MAIF

assureur militant

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances. L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et l'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite « L'Autonome de Solidarité Laïque » Association régie par la loi 1901 - 7 rue Portalis - 75008 Paris.
*Enquête en ligne YouGov France commandée et réalisée pour le compte de la MAIF en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE 22
Élections professionnelles, un enjeu de démocratie sociale

PAGE 26
Direction d'école, à deux c'est mieux

© Millerand/NAJA

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, UN ENJEU DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DÉCRYPTAGE

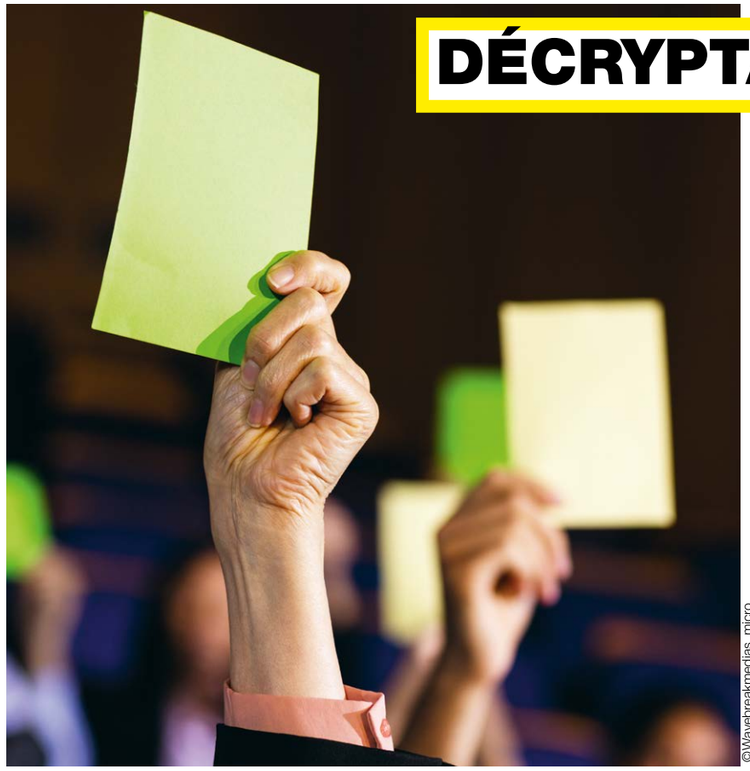

©Wavebreakmedias_micro

Du 3 au 10 décembre prochain, les enseignant·es, PsyEN, AESH sont appelé·es à voter pour élire leurs représentantes et représentants syndicaux. Un temps démocratique incontournable pour construire un rapport de force avec l'administration au service de tous les personnels, d'une école émancipatrice et des élèves.

Améliorer les conditions d'exercice du métier de tous les personnels, c'est ce à quoi s'attèlent les représentant·es élu·es aux élections professionnelles. Mais avoir des personnes choisies par la profession qui défendent les droits des personnels et l'école est somme toute quelque chose d'assez récent. En effet, c'est à la sortie de la seconde guerre mondiale, en 1946 avec la mise en place du premier statut général des fonctionnaires que la représentation des personnels est institutionnalisée. Les Commissions administratives paritaires (CAP) sont généralisées, composées à parts égales de représentant·es de l'administration et de personnels élus par les agent·es (paritarisme). Elles visent à tempérer les décisions unilatérales et discrétionnaires de l'État en matière de gestion du personnel et examinent l'ensemble des questions d'ordre individuel relatives à la carrière des fonctionnaires (avancements, titularisations, notes, mutations, mesures disciplinaires). Elles émettent aussi des avis qui garantissent aux agent·es un droit de regard et de défense de leurs droits par l'intermédiaire de délégué·es des syndicats. C'est un premier pas important mais les discussions avec l'administration ne sont pas suffisantes et les opérations de carrières restent floues et peu lisibles.

ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

En 1983, la rénovation du statut de la fonction publique portée par la loi "Le Pors" institue un cadre moderne du dialogue social et une représentativité syndicale bien ancrée. Les droits collectifs sont renforcés pour les agent·es et leur représentant·es : droit de négociation des organisations syndicales avec les employeurs publics, consécration du droit de grève dans la fonction publique, institutionnalisation des instances paritaires où les représentant·es du personnel tirent leur légitimité des élections professionnelles organisées de manière régulière. Les représentant·es sont élu·es au suffrage direct, à la proportionnelle, pour quatre années, et siègent dans différentes instances nationales, académiques et départementales que sont les comités techniques paritaires, les commissions administratives paritaires, les comités d'hygiène et sécurité…

Dès sa création, le SNUipp, devenu depuis la FSU-SNUipp, porte une nouvelle conception du paritarisme en étant garant de l'équité et de la transparence. Il associe les personnels à toutes les étapes que ce soit lors des opérations de carte scolaire ou bien lors des opérations administratives individuelles en mettant à disposition tous les éléments de compréhension afin de leur garantir qu'ils ne sont pas lésés. Il joue un rôle clé dans la défense, l'information et l'accompagnement des personnels et devient le syndicat majoritaire des enseignant·es du premier degré dès 1996. Mais cette vision du paritarisme qu'a su insuffler le SNUipp, n'est pas au goût de toutes et tous.

DES DROITS ATTAQUÉS

En 2019, la loi de transformation de la fonction publique affaiblit le poids du paritarisme en fusionnant les comités techniques et les comités d'hygiène et sécurité mais aussi en réduisant les prérogatives des commissions administratives paritaires. Avant 2019, les commissions administratives paritaires départementales (CAPD) examinaient l'ensemble des promotions et mutations, la formation continue, les formations spécialisées… Les organisations syndicales avaient accès aux documents en toute transparence et la gestion se faisait sur des règles précises et contrôlées. Aujourd'hui, leur champ se limite au disciplinaire et à des recours individuels comme par exemple sur les rendez-vous de carrière et les temps partiels.

Les règles générales de mobilité et de promotion sont désormais fixées de manière unilatérale par l'administration à travers les lignes directrices de gestion (LDG académiques et départementales) qui sont présentées lors des comités sociaux d'administration (CSA), limitant le contrôle paritaire historique. Les CSA nationaux et académiques sont devenus les instances majeures de dialogue social et de consultation sur l'organisation général du travail, les effectifs, la santé, la sécurité et les conditions de travail des agent·es. Si la loi de transformation de la fonction publique a modifié le travail des syndicats, ceux-ci demeurent essentiels à la construction de la démocratie sociale (voir ci-contre). La FSU-SNUipp porte un syndicalisme ambitieux pour transformer l'école et la société.

NELLY RIZZO



©DR

KAREL YON est chercheur au CNRS en sociologie, spécialiste du syndicalisme, des politiques du travail et des mouvements sociaux

QUEL EST LE RÔLE DES REPRÉSENTANT·ES DES PERSONNELS ?

"Ils et elles permettent au quotidien d'assurer un relais entre les personnels et les autorités locales, de porter leurs doléances et surtout à travers les commissions administratives paritaires de les défendre quand ils sont confrontés à des décisions managériales ou à des sanctions. Élus parmi les pairs, ils sont au cœur de l'activité, en portant des connaissances précises sur les conditions de travail et les problèmes auxquels sont confrontés les agentes et agents. C'est un contre-pouvoir indispensable à une logique de gestion managériale du travail qui est de plus en plus présente dans la fonction publique. Avoir des représentantes et représentants syndicaux dans des instances de démocratie sociale est un moyen de maintenir une présence et un rapport de force, de suivre la condition des agents, de recueillir des informations, de porter l'intérêt général des salariés. Ne pas laisser de présumés experts, totalement extérieurs à l'activité, décider pour les agentes et agents.

EN QUOI LES SYNDICATS SONT UNE FORCE POLITIQUE ET SOCIALE INCONTOURNABLE ?

Les organisations syndicales sont en capacité de faire converger et de synthétiser des revendications qui émanent de la société. Le mouvement social actuel montre leur utilité. Quand par exemple les jeunes sont confrontés à la répression des forces de l'ordre, elles apportent leur expérience en matière d'organisation des manifestations pour les protéger mais aussi lors des négociations avec le gouvernement. Les syndicats sont les interlocuteurs des pouvoirs publics quand il s'agit de représenter les travailleurs du secteur privé comme du public. Ils forment aussi une force politique qui porte les valeurs du service public et une vision alternative de la société, celle d'un État qui investit à la hauteur des besoins et non en fonction d'une logique purement comptable. À l'heure où l'extrême droite est de plus en plus présente, il est important d'avoir des syndicats qui ne transigent ni sur les valeurs démocratiques des libertés publiques, ni sur la défense des services publics.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

DANS SON LIVRE BLANC, la FSU-SNUipp, fait 30 propositions concrètes pour transformer l'école, améliorer les conditions d'exercice et d'apprentissage, conforter les pratiques professionnelles… L'école se construit avec celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

4 ANS C'est la durée du mandat des élu·es des personnels.

FSU C'est la Fédération syndicale unitaire constituée de 22 syndicats nationaux de la fonction publique dont la FSU-SNUipp.

3 C'est le nombre de scrutins auxquels peuvent voter les PE et les AESH.

15 C'est le nombre de sièges titulaires et de sièges suppléants au comité social ministériel.

RÔLE ESSENTIEL DES ÉLU·ES

Très concrètement, les représentant·es des personnels interviennent dans les instances pour faire respecter les textes réglementaires, défendre les conditions de travail et peser sur la carte scolaire. Ils et elles écoutent, renseignent et guident les PE, PsyEN et AESH dans les démarches administratives (carrière, promotion, temps partiels, départ à la retraite, mouvement). Ils et elles vérifient les barèmes, les fiches de suivi, les calculs d'effectifs et les règles des mouvements pour prévenir des erreurs et des injustices. Les élu·es portent une école ambitieuse au service de tous les élèves et de tous les personnels.

Soucieuse d'avoir un ancrage local, de porter les revendications du terrain, la FSU-SNUipp réalise des visites d'écoles, organise des réunions d'information syndicales, des stages départementaux et nationaux pour alimenter la réflexion pédagogique, faire connaître et défendre les droits des personnels et améliorer les conditions de travail. Voter FSU-SNUipp c'est participer à construire un rapport de force face à l'administration, au service des personnels et de tous les élèves.

COURTS

FABRIQUER DE L'INFO

****

S'approprier l'information par des projets concrets, c'est ce que propose le CLEMI* à travers ses ressources *Créer un média scolaire.* Lancer une webradio ou une webTV, créer un journal scolaire, le centre propose des dossiers d'appropriation pas à pas à la fois techniques et pédagogiques. S'y trouve par exemple comment, en maternelle, accompagner la découverte de l'objet journal jusqu'à sa production, comme lien avec les familles.
À télécharger sur **CLEMI.FR/MEDIAS-SCOLAIRES**

* Centre de liaison de l'enseignement et des médias.

16

C'EST L'ÉCART DE POINTS DANS LES SCORES ENTRE ÉLÈVES DE CM1 ISSUS DE FOYERS TRÈS FAVORISÉS ET CEUX DES FOYERS TRÈS DÉFAVORISÉS dans les performances en connaissances environnementales selon le dernier État de l'école dressé par la Depp en 2026.

= DÉVELOPPER LE = SENS = DE = LA JUSTICE =

Pourquoi certaines personnes ont-elles faim ? Pourquoi y a-t-il des guerres ? Pourquoi certaines personnes doivent-elles quitter leur maison ? Dans un e-book gratuit, Oxfam France part d'interrogations d'enfants pour y apporter des réponses documentées et illustrées. Bien comprendre pour mieux agir : chaque inégalité abordée est accompagnée d'une page *Comment peux-tu aider ?*.
À télécharger sur **OXFAMFRANCE.ORG**

À L'ÉCOUTE DE L'ÉCOLE

L'école, on en parle beaucoup, mais est-ce qu'on l'écoute vraiment ? Le podcast Extra classe en immersion dans une salle des maîtres et des maîtresses nous invite à tendre l'oreille. Témoignages, analyses et réflexions sur le métier. Plusieurs formats, de 3 à 50 minutes, sur des sujets variés. Comment impliquer les parents dans une transition réussie au CP ? Comment réagir face à un conflit d'élève ? Comment travailler entre PE et AESH dans la classe ? À retrouver sur les plateformes **CANOPÉ** ou **RADIOFRANCE**

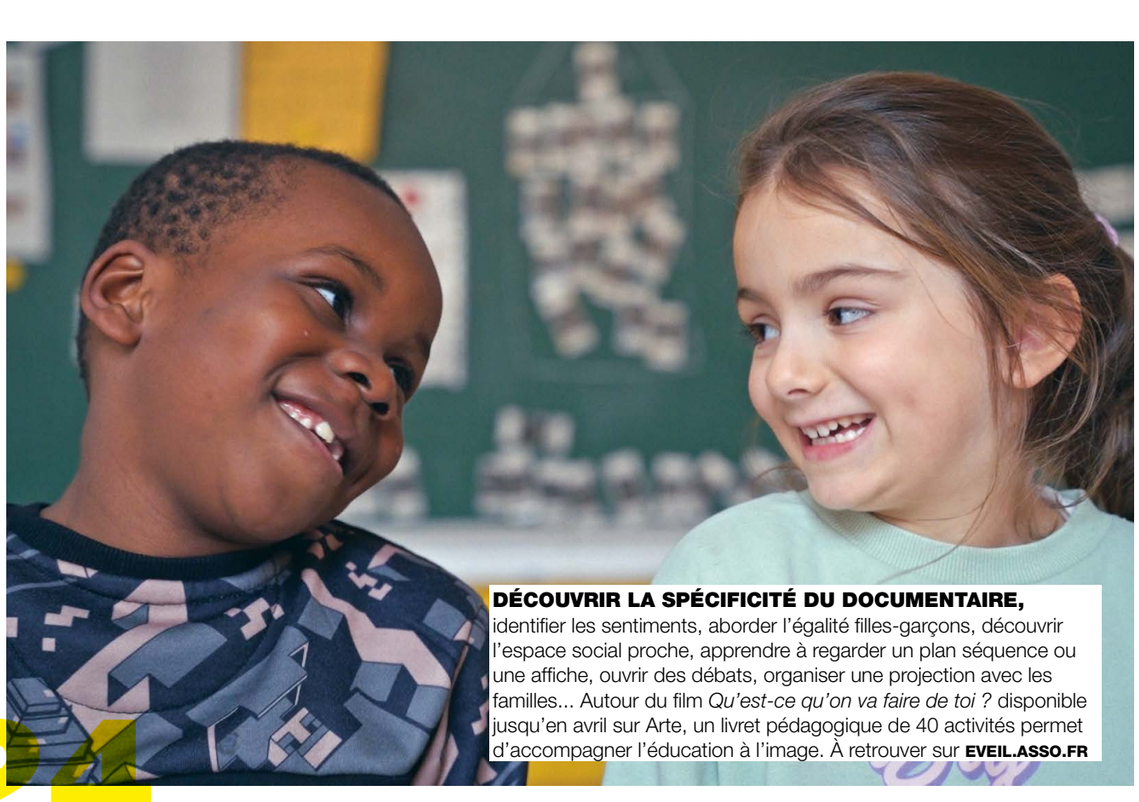

DÉCOUVRIR LA SPÉCIFICITÉ DU DOCUMENTAIRE, identifier les sentiments, aborder l'égalité filles-garçons, découvrir l'espace social proche, apprendre à regarder un plan séquence ou une affiche, ouvrir des débats, organiser une projection avec les familles... Autour du film *Qu'est-ce qu'on va faire de toi ?* disponible jusqu'en avril sur Arte, un livret pédagogique de 40 activités permet d'accompagner l'éducation à l'image. À retrouver sur **EVEIL.ASSO.FR**

JOURNÉE XX CONTRE XX XX L'ESCLAVAGE XX

Connaissez-vous Miriam Makeba, Edmond Albius ou Maryse Condé ? Que sait-on des résistances face à l'esclavage ? À l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage le 2 décembre, vous pouvez découvrir et faire découvrir à vos élèves 20 figures de la résistance contre l'esclavage avec l'exposition proposée par la Fondation pour la mémoire et la CASDEN. Affiches, kakémonos imprimables, livret pédagogique et carnet d'activités pour le cycle 3 : ressources à télécharger sur **VOUSNOUSILS.FR/ESCLAVAGE-EXPO**

"IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR PHILOSOPHER"

Dès 4 ans, les élèves s'interrogent spontanément sur la justice, la vérité, le bonheur, la liberté (Lire page 34). Comment en faire un véritable levier d'apprentissage et accompagner leur pensée ? Porté par Nantes Université et la Chaire Unesco dédiée, le MOOC *La philosophie avec les enfants et adolescents : enjeux éthiques et politiques,* accessible gratuitement propose aux PE des pistes et outils pédagogiques pour animer des ateliers philo et cultiver l'esprit critique. Inscription jusqu'au 12 février 2027 sur **FUN-MOOC.FR**

LIBERTÉ DE CHOIX ++++

Quels rôles sociaux peuvent jouer les élèves d'élémentaire mais aussi de maternelle avant, pendant et après des rencontres sportives? Comment concevoir des ateliers avec des niveaux de difficultés différents pour que tous les enfants puissent participer? Autour de la journée nationale de la laïcité du 9 décembre, l'USEP propose des ressources pour organiser des actions et rencontres jusqu'au 8 mars 2027. La liberté de choix est la thématique de l'année.
USEP.ORG/OPERATIONS/LAICITE/

8/10

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES QUI DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UNE ATTEINTE VERBALE, MATÉRIELLE OU PHYSIQUE, AU MOINS UNE FOIS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE, selon une enquête menée par la Depp auprès des élèves de CE2-CM1-CM2 en 2024-2025, parue en octobre dernier. Celle-ci met en évidence une vulnérabilité davantage marquée chez les plus jeunes. Seuls 37% des élèves en parlent à un adulte, parents ou enseignant·es majoritairement. Si la Depp détaille que ces atteintes peuvent avoir lieu à l'école ou sur le chemin de l'école, elle ne précise pas si ce sont des adultes ou des pairs qui commettent ces violences.

MARY-EVE PENANCIER,


©DR

plasticienne, docteure en sciences de la formation

« QUAND JE DESSINE, JE PENSE »

1. QU'APPORTE LE DESSIN ?

Le dessin permet de se construire. Quand je dessine, je pense. Je réfléchis autrement que par les mots, je contextualise, je m'exprime à partir d'une intention, d'une envie de montrer quelque chose. J'organise, je compose. Le dessin est à la fois une technique et un outil d'observation, c'est une représentation d'une réalité qui nous entoure et une réalité à soi. Mais c'est également une transformation, une amélioration, une manière de « froisser l'esprit ». C'est aussi un moyen de garder la trace… tout en allant plus loin, en creusant, en se projetant. Enfin, c'est confier quelque chose, partager, découvrir le point de vue de l'autre.

2. QUE PEUT-ÊTRE UN CARNET D'ARTISTE ?

C'est un support de dessins conçus comme des voyages artistiques que l'on va mémoriser, plutôt que des dessins isolés, mis de côté. Il s'appuie sur un protocole, une régularité d'au moins trois fois par semaine et un support qui reste le même toute l'année. Ce dernier doit permettre plusieurs formats et implique que l'on garde tous les essais. Le temps de dessin est de 10 minutes précises, pas plus, pas moins. Il est lancé par des consignes simples. Par exemple, « faire un trou et faire sortir quelque chose du trou » ou « reproduire l'image d'une statuette distribuée à chacun »… Une grande variété de matériel est mise à disposition pour permettre l'autonomie de création. On a le droit de copier, y compris sur le voisin s'il est d'accord. Ce temps peut être prolongé par des apports d'œuvres en écho ou des temps de verbalisation sur le travail de l'autre, toujours avec son accord, et dans une règle de respect intangible.

3. QUELS CHANGEMENTS ENGENDRE-T-IL ?

Nous avons constaté le plaisir de cet espace-temps pour les élèves comme pour les PE. Une sorte de parenthèse du rythme de classe qui favorise la concentration. Tout le monde lâche prise face à des injonctions de « bien fait » et d'achèvement. Les enfants prennent confiance, osent progressivement. Plus on manipule, plus on crée, plus on arrive à imaginer, à inventer… Connaissances, compétences et autonomie s'installent et sont réinvesties dans les séances d'art plastique. L'expression face aux œuvres fait évoluer le lexique, l'enrichissement est à la fois culturel et social favorisant l'éducation au regard et la découverte de celui de l'autre. Le carnet devient un objet privilégié, choyé. Et l'enthousiasme est partagé. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

REPORTAGE

DIRECTION D'ÉCOLE, À DEUX C'EST MIEUX



À l'école Charles Perrault à Poitiers, grande école urbaine de 23 classes avec une Ulis, la direction d'école a été renforcée par un mi-temps "d'appui à la direction". Un dispositif apprécié par toutes et tous qui mériterait d'être consolidé.

8h30 : après avoir répondu aux diverses et nombreuses questions des PE qui passent en salle des maîtres et maîtresses, Jérôme Marck, directeur de l'école Charles Perrault située en REP se dirige vers l'entrée de l'école et ouvre les portes pour accueillir les 410 enfants qui sont répartis dans 23 classes, de la toute petite section au CM2. La majorité de ces élèves de Poitiers (86), en partie accompagnés par leur parents, arrivent à pied, à vélo ou en trottinette. «*Très vite, je m'installe sur le parvis de l'école qui est sécurisé pour aller dans la zone des parents afin de me rendre plus accessible*», explique Jérôme.
Dans ce quartier populaire, créer du lien avec les familles est essentiel et le temps d'accueil au portail est un moment privilégié pour saluer un grand nombre de parents, répondre à leurs questions et les interroger de manière informelle. «*On commençait à s'inquiéter*» indique Jérôme à une maman d'élève dont l'enfant n'était pas encore revenu à l'école, deux jours après les vacances d'automne. «*On a eu le coronavirus*» lui précise-t-elle. Le père de Fatoumata, lui, profite de la disponibilité du directeur pour lui demander une attestation de scolarité, la maman d'Éric, elle, a besoin d'être rassurée sur l'équipe éducative qui a lieu ce matin pour son fils. Pour ne rien louper et relayer les différentes informations auprès des PE concernés, Jérôme note tout sur un petit calepin car «*la charge mentale est importante*».

UNE RÉPARTITION DES TÂCHES

Dans cette école de la taille d'un collège, la direction a été renforcée, il y a 3 ans, par un poste à mi-temps d'appui à la direction (voir ci-contre). Il est occupé par Marion Clément, également enseignante en CM1 à Charles Perrault, volontaire pour occuper ce poste. «*C'est arrivé à un moment où je m'interrogeais sur une reconversion possible, j'avais envie de faire un pas de côté et puis j'aime les nouveaux défis*» explique t-elle. Ayant eu une expérience de directrice dans une autre école, Marion apprécie particulièrement le contact avec les familles. C'est pourquoi elle a décidé d'être l'interlocutrice privilégiée de celles-ci pour toutes questions et notamment pour tout ce qui concerne le handicap. «*Nous ne voulions pas un fonctionnement avec un directeur et une secrétaire, ni nous éparpiller sur l'ensemble des dossiers mais partager les missions pour que cela fasse sens pour chacun de nous, l'équipe, les familles et être le plus efficace possible*», ajoute Jérôme. Marion a en charge notamment les dossiers MDPH, le suivi des AESH, les équipes de suivi à la scolarisation (ESS), le suivi des PAI, le centre de loisirs (CLAS), le lien avec le programme de réussite éducative (PRE) et le lien avec l'association fédération étudiante pour la ville (AFEV) engagée dans la lutte contre les inégalités éducatives dans les quartiers populaires. Elle soutient aussi Jérôme en assurant des tâches administratives comme la mise à jour des fiches de renseignements dans ONDE, Affelnet et le lien école collège.

UNE DYNAMIQUE DE TRAVAIL

«*Cela nous permet d'avoir des regards croisés, une meilleure compréhension globale et d'apporter des réponses complémentaires*», souligne Marion. «*C'est également plus de disponibilité et d'appui pour les collègues, être en soutien pour gérer les difficultés de comportement d'élèves ou monter des projets,* complète Jérôme. *C'est aussi sécurisant de réfléchir à deux, de sortir de l'exercice solitaire de la mission de direction car dans les situations complexes lorsque l'on est seul, on peut vite se retrouver en tension*». Ce fonctionnement est également source de satisfaction pour l'équipe enseignante. «*Nous avons deux interlocuteurs, il y a toujours quelqu'un de disponible pour répondre à nos questions,* affirme Sophie Rosenberger, enseignante en maternelle. *C'est confortable de pouvoir être aidée pour la mise en place des classes de découverte et de projets*». «*Cela donne de la fluidité et une vision sur le long terme pour le suivi des élèves,* ajoute Hélène Dumont, membre du RASED. *Avoir la même personne qui mène les équipes éducatives à différents moments de la scolarité est vraiment un atout pour construire un lien de confiance avec les familles et assurer le suivi de l'élève*». «*Et puis, on apprécie la manière dont la direction fonctionne avec à la fois de la délégation, de l'aide et de l'information mais sans aucune injonction descendante*», renchérit Eleonore Coudrain-Gaillard, PE en CM2. «*C'est en créant une dynamique de travail collective que les choses avancent,* souligne Jérôme. *Donner envie de travailler ensemble, c'est cela qui fait autorité, pas besoin d'un statut hiérarchique qui nous isolerait davantage*». Si ce fonctionnement convient à toutes et tous, un temps plein d'appui à la direction ne serait pas de trop. «*Cela permettrait d'avoir un peu de souplesse pour initier davantage de projets, animer l'équipe et travailler plus en profondeur avec les différents partenaires et les familles*», concluent d'une même voix Marion et Jérôme.
NELLY RIZZO


©DR

PEGGY NEVILLE, docteure en sciences de l'éducation et de la formation

COMMENT A ÉVOLUÉ LA FONCTION DE DIRECTION AU FIL DES RÉFORMES ?

"Avant la loi Jospin en 1989, le ou la directrice assurait uniquement la charge administrative de l'école. Avec la mise en place des cycles et du projet d'école, la direction se voit attribuer un rôle de coordination et d'animation d'équipe et doit aussi assurer un rôle d'interface entre différentes parties que sont les parents, les collectivités et les partenaires de l'école. Ce rôle s'accentue avec la loi de 2005 sur l'égalité des chances avec de nouveaux partenaires que sont les AVS qui deviendront AESH et de nouvelles charges administratives comme les PPRE ou les équipes éducatives. Si la loi Rilhac en 2021 continue de demander aux directeurs d'animer et de fédérer, désormais ils doivent aussi piloter l'école par les résultats aux évaluations nationales ce qui n'est pas sans créer des tensions dans les équipes enseignantes.

EN QUOI LA MISSION DE DIRECTION D'ÉCOLE EST-ELLE COMPLEXE ?

Au-delà des responsabilités administratives très chronophages, du lien avec les familles et les partenaires et de l'animation pédagogique, directrices et directeurs doivent gérer seuls tous les imprévus du quotidien sachant que nombre d'entre eux ont dans le même temps la charge de la classe. Ils sont toujours en recherche d'équilibre ce qui entraîne une forte charge cognitive et des risques d'épuisement professionnel. Les directrices et directeurs d'école ont besoin d'une reconnaissance de cette complexité par l'institution et un appui pour ne pas gérer tout tous seuls. PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

4
c'est le nombre d'axes du référentiel de direction : pilotage pédagogique, responsabilités relatives au fonctionnement de l'école, cohérence des différents temps de l'enfant, participation à la protection de l'enfance.

35%
c'est le pourcentage d'écoles ayant 6 à 12 jours de temps de décharge dans l'année, 23% ont 1/4 de décharge, 19% un tiers, 11% un demi et 13,5% ont une décharge totale selon le Panorama des personnels de l'enseignement scolaire 2025 - 2026, Depp.

L'ISS
est l'indemnité de sujétion spéciale versée au personnel exerçant la mission de direction d'école. Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction du nombre de classes dans l'école.

POSTES D'APPUI

Dès février 2024, la FSU-SNUipp 86 obtient en instance départementale la création de deux postes d'appui à la direction d'école à mi-temps. Elle porte la reconnaissance de la charge de travail de la mission de direction, notamment pour des écoles à plus de 12 classes. À la rentrée suivante, elle obtient la création de trois postes similaires. Le syndicat rappelle la nécessité d'étendre et de pérenniser ces aides par la création d'emplois statutaires à temps plein permettant notamment aux personnels de bénéficier de la prime de direction d'école.

NOUVEAU RÉFÉRENTIEL

Le ou la directrice a en charge le fonctionnement de l'école - regroupant des tâches administratives, de sécurité, de comptabilité et de suivi des élèves - le lien avec les partenaires et les familles ainsi que l'animation pédagogique. Le nouveau référentiel de la direction d'école dessine une école gouvernée par des indicateurs chiffrés issus des évaluations nationales. La direction doit assurer le pilotage jusqu'au contrôle des relations entre les PE et les familles. Ce texte alourdit les missions, instaure et renforce un rôle de "management" en isolant ces personnels du collectif de travail sans répondre aux demandes du terrain.

QUESTIONS&RÉPONSES

Q: JE SUIS AESH, DOIS-JE ENVOYER UNE DÉCLARATION D'INTENTION DE FAIRE GRÈVE ?

R: Les AESH ne sont pas a par la déclaration d'intention de faire grève, tout comme les enseignant·es exerçant en collège, lycée ou établissements spécialisés. Seuls les PE en charge d'une classe dans une école le jour de la grève doivent envoyer la déclaration d'intention de faire grève.

Q: JE VIENS À L'ÉCOLE EN SCOOTER, AI-JE DROIT AU FORFAIT MOBILITÉ DURABLE ?

R: Cela est possible seulement s'il est électrique. Pour bénéficier du forfait mobilité durable, il faut effectuer au moins 30 allers-retours dans l'année civile, en autopartage, en covoiturage, ou avec un véhicule non thermique (vélos, trottinettes, hoverboards…). La déclaration sur l'honneur attestant du moyen de transport utilisé et du nombre de jours de déplacements doit être déposée au service dédié du rectorat au plus tard le 31 décembre de l'année concernée.

Q: MA DEMANDE DE CPF A ÉTÉ REFUSÉE, PUIS-JE FAIRE UN RECOURS ?

R: Il est possible de contester un refus de mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF). Les premières démarches à effectuer sont un recours gracieux auprès de l'IA-DASEN, accompagné éventuellement d'un recours hiérarchique auprès du recteur ou de la rectrice, dans un délai de deux mois. En cas de rejet ou en l'absence de réponse dans les deux mois, un recours contentieux peut être engagé au tribunal administratif. Une saisine de la CAPD est également possible afin d'être défendu·e par des représentant·es du personnel. Par ailleurs, après deux refus consécutifs pour une formation de même nature, l'administration ne peut en opposer un troisième sans avoir préalablement consulté la CAPD pour avis.

Décryptage

MOUVEMENT INTERDÉPARTEMENTAL : LE POINT SUR LE CALENDRIER

MERCREDI 4/11/26	**Ouverture de la plateforme - Début de la période de saisie des vœux.**
MERCREDI 25/11/26 (12H00)	**Clôture de la saisie des vœux** pour les candidat·es dans SIAM.
À COMPTER DU JEUDI 26/11/26	**Envoi par les DSDEN des confirmations de candidatures** sur les boîtes I-Prof des candidat·es.
JEUDI 10/12/26 AU PLUS TARD	**Date limite d'envoi** aux DSDEN **des confirmations des demandes et des pièces justificatives** *(cachet de la poste faisant foi)* Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du ou de la candidate.
LUNDI 11/01/27 AU PLUS TARD	Date limite de réception par les services des **demandes tardives** pour rapprochement de conjoint·es ou des demandes de modifications de la situation familiale.
MERCREDI 13/01/27	Affichage des **barèmes initiaux** dans Siam par les DSDEN.
DU MERCREDI 13/01/27 AU MERCREDI 27/01/27	Phase de **vérification et demande de correction des barèmes par les enseignant·es.**
MARDI 02/02/27	Date limite de réception par les DSDEN des **demandes d'annulation de participation** *(cachet de la poste faisant foi).*
MERCREDI 03/02/27 AU PLUS TARD	Affichage des **barèmes définitifs** arrêtés par les IA-DASEN dans Siam.
MERCREDI 10/03/27	Transmission des **résultats** par messagerie I-Prof ou par message sur le téléphone portable pour les candidat·es ayant indiqué leur numéro dans Siam.

Ne pas hésiter à contacter les sections départementales de la FSU-SNUipp, notamment lors de la période de vérification des barèmes.

Changer de département, webinaire en replay

PORTRAIT



AESH CO : UNE EXPERTISE À VALORISER

Aurélie Chardonnet Eschler, AESH co en Ille-et-Vilaine, joue un rôle incontournable dans le dispositif ULIS de son école.

«*Une vraie révélation*». C'est ainsi qu'Aurélie évoque sa première expérience auprès d'enfants en situation de handicap. En 2019, elle s'oriente vers une formation sociale d'assistante de vie aux familles : un premier pas dans la mission d'accompagnement. Ce titre professionnel lui ouvre les portes d'un IME. «*J'ai adoré. Mais j'ai tout de suite senti qu'il me manquait du bagage.*» Ce souci d'acquérir une professionnalité ne la quitte plus. À l'issue du contrat, Aurélie entreprend donc une nouvelle formation d'accompagnement éducatif et social qui lui permet notamment de faire un stage en ULIS. Elle s'engage avec enthousiasme au point de postuler «*au culot*», titre professionnel et CV en poche, directement auprès du PIAL de Redon, sur un poste d'AESH. Dès la semaine suivante elle décroche un contrat. Dans un premier temps, Aurélie est AESH individuelle, mais pour multiplier les expériences, elle postule sur un poste d'AESH co en ULIS, une fonction qu'elle occupe depuis 5 ans. «*Voir différents enfants avec différents profils et donc différents accompagnements, c'est très enrichissant. Je bascule d'un enfant à l'autre en quelques minutes et modifie mon accompagnement. Ils peuvent avoir le même âge, le même trouble et pourtant la manière dont je vais expliquer les choses peut être totalement différente*». Avec 12 élèves, le travail n'est jamais monotone, les journées sont rythmées, et cela lui plaît particulièrement.
Elle définit ainsi sa mission : «*aider l'élève à comprendre et trouver en lui-même la ressource*» pour lui permettre de résoudre la difficulté à laquelle il est confronté. «*Je ne lui donne pas la réponse, je ne lui dis pas comment faire, je lui donne des pistes pour qu'il chemine tout seul.*» Quelle satisfaction quand l'enfant, fier d'y être arrivé, la regarde dans les yeux pour lui dire merci !

ÊTRE RECONNUE

Avec l'enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS, elle forme une équipe solide. «*C'est un gros atout de pouvoir travailler avec elle depuis plusieurs années : je connais ses méthodes et elle sait comment je fonctionne.*» La complémentarité fonctionne dans les deux sens. En ULIS, un des objectifs est de permettre aux élèves d'être scolarisées le plus possible dans leur classe de référence. Aurélie accompagne ainsi les enfants dans plusieurs classes et travaille avec plusieurs enseignantes. Cela nécessite une coordination entre PE spécialisée, PE de la classe et AESH co. Pour elle, il est important de signaler les difficultés de l'élève dès qu'elles apparaissent et permettre parfois un réajustement immédiat par la PE. Mais les échanges nécessaires se font souvent sur le moment, en fin de séance ou en récréation, faute de temps institutionnel prévus pour la concertation des équipes. Même si Aurélie trouve sa place et un sens à ce métier, le faible salaire est un vrai problème : «*il faut vraiment aimer ce travail pour le faire*». La hausse du coût de la vie n'arrange pas les choses. De même, ne pas bénéficier d'un vrai statut n'aide pas les AESH à avoir une place professionnellement reconnue dans les écoles. Aurélie avoue trouver cela «*dur*» parfois. Pour autant, riche de son expérience, elle envisage déjà d'aller plus loin encore dans l'acquisition de compétences pour retourner un jour en IME et, plus tard, être famille d'accueil, pourquoi pas pour enfants en situation de handicap. HÉLÈNA CADIET

Élections professionnelles

Voter c'est faire entendre sa voix

Du 3 au 10 décembre

Je vote F.S.U. & FSU SNUipp

FSU SNUipp l'école c'est NOUS!

par Marion Katak

LIVRES

Viv(r)e la photo !

Inventée il y a deux siècles, la photographie a modifié la vision du monde. Cet anniversaire est l'occasion d'entraîner les enfants à mieux comprendre les images, décoder le cadrage, les plans... mais aussi de s'initier à la composition, découvrir certains procédés, ou encore rencontrer des œuvres célèbres.

Dans la nature, écrire avec des brindilles, des coquillages, des gravillons… **ABC Caillou** reprend ce jeu : de Arbre à Zigzag, tout un abécédaire en cailloux, que la photographe a créé au fil de ses promenades. Inventif, ludique, la forme d'un caillou convoque l'idée de « quelque chose » de familier (œuf, téléphone, glace ou univers). Poétique, inspirant, créatif et généreux : la photo permettant de partager sa trouvaille. Lorsque Ji-gu est né, son grand-père a planté un pommier. Mais les pommes se font attendre… Le jour où, enfin, il en voit une et qu'il est impatient de la cueillir pour enfin **Croquer une belle pomme**, toute la maisonnée semble avoir besoin de lui ! Une chronique photographique universelle du quotidien de deux enfants, avec un texte poétique qui raconte le temps de l'enfance, l'impatience, la vie familiale, avec sensibilité et justesse. Quittant l'univers familier des enfants, **Au plus près des animaux** leur raconte la vie sauvage. Un premier chapitre donne à voir lions, éléphants, girafes, zèbres, hippopotames dans l'immensité de la savane en Tanzanie. Le deuxième, plus court, permet de découvrir phoques, renards, rennes et ours du Grand Nord. Les photos en noir et blanc sont magnifiques, et le texte explique à la fois le travail du photographe animalier et la vie des animaux sauvages.

ABC… photographiez, 200 ans d'images exceptionnelles est un abécédaire de photographies curieuses, insolites, importantes, captivantes. La sélection pioche dans des photographies d'hier et d'aujourd'hui, sur différents continents, tissant un panorama, une histoire de la photographie joyeuse et grave. Niépce, Cartier-Bresson ou Martin Parr parmi nombre d'artistes ! **Mini Photographes** propose 20 projets amusants. Cyanotypes, chronophotographies, dessin sur photo (et oui, Man Ray !), ombres et silhouettes, selfie, trompe l'œil, photo de mode, de vacances, de nourriture… Chacun est illustré d'une œuvre d'artiste, et la lectrice ou le lecteur, avant de passer à l'action, est invité à observer et réfléchir. Les explications sont bien détaillées pour mener à bien chaque projet. **Une photo par jour pour changer de regard pour toujours** propose, lui, « *des défis inspirants pour capturer l'instant* ». Pour faire des pauses dans son quotidien, pour devenir un expert ou une experte de l'attention au monde grâce à la photographie, sans s'y contraindre tous les jours mais en choisissant de n'en faire qu'un par jour comme photographier une œuvre dans un musée, ou l'air et la saison, l'horizon, en apprenant à retenir son souffle ! Une courte citation d'artiste apporte à chaque page une ouverture supplémentaire… « *Soyez toujours curieux et affamé* » conclut l'auteur de ce livre indispensable pour toute la vie !

"DES DÉFIS INSPIRANTS POUR CAPTURER L'INSTANT"



- **ABC CAILLOUX,** de Sarah Illenberger, Éd. Les Grandes Personnes, 2 ans et +
- **CROQUER UNE BELLE POMME,** de Jin Joo, photos de Lee Ga Hee, Éd. Hélium, 6 ans et +
- **AU PLUS PRÈS DES ANIMAUX,** la vie sauvage racontée aux enfants, de Lauren Baheux, Éd. Les Arènes, 6 ans et +
- **ABC… PHOTOGRAPHIEZ !,** de Jan von Holleben, Éd. Les Grandes Personnes, 5 ans et +
- **MINI PHOTOGRAPHES,** 20 projets inspirés par les grands photographes, de Joséphine Seblon, ill. Robert Sae-Heng, Éd. Grand-Palais RmnEditions, 5 ans et +
- **UNE PHOTO PAR JOUR, CHANGER DE REGARD POUR TOUJOURS,** de Joost Joossen, Ed. Helvetïq, 11 ans et +



©Milleranc/NAJA

“J’ai deux passions, la fanfare, la révolution”

Les mobilisations lycéennes et étudiantes pour un autre avenir bousculent la société française.

Les premières discussions autour de la refonte de Parcoursup ont tourné court. Après des semaines de mobilisation d’une intensité jamais vue dans le pays, les réponses du gouvernement ne convainquent pas et les organisations lycéennes et étudiantes appellent à de nouvelles journées de mobilisation. Il faut dire que les enjeux auxquels la jeunesse de notre pays est confrontée sont immenses. Dès le 31 août les élèves bloquaient le Lycée du nord de Mayotte. Le 17 septembre un lycée du Val-de-Marne dénonçait la dégradation des conditions de scolarisation, un bâti vétuste. La mobilisation s’est rapidement étendue sur tout le territoire français avec une grande intensité et un débordement d’inventivité et d’humour. C’est un parti pris d’une jeunesse pourtant anxieuse et mise à rude épreuve. Dans les lycées, près de 60% des élèves ne présentent pas un bon niveau de bien-être mental selon une étude menée par le laboratoire Citeres. Travaillant entre 39 et 45 heures par semaine, 72% des jeunes déclarent ne pas dormir assez, le stress et l’anxiété étant le premier facteur dégradant.

UN AUTRE MONDE

Il faut dire que pour cette génération nombreuse l’avenir est sombre. Sélection par Parcoursup et manque de place dans les universités, conditions de scolarité dégradées… dans un contexte plus général de dérèglement climatique, de situations de guerres et de montée de l’extrême droite en France et ailleurs. Ces souffrances souvent exprimées jusque-là par des colères individuelles résignées se transforment en revendications positives dans un mouvement collectif vaste, parfois difficile à canaliser, auquel le gouvernement peine à faire face. Parallèlement à une réponse policière et judiciaire disproportionnée et violente, dénoncée par de nombreux observateurs, les principales propositions du gouvernement (limitation des classes à 28, créations de postes de remplaçant·es, prêts aux régions…) dépendent du prochain budget loin d’être voté. Des propositions non budgétisées et bien en-dessous des attentes. La génération Z n’a pas fini de se mobiliser pour construire un avenir meilleur.

CLAIRE BORDACHAR

Siamo tutti syndicalistes

« *Nous souhaitons alerter les travailleurs, les militants syndicaux et l’opinion publique sur la réalité des enjeux* ». Le rapport de 2026 de la fondation Jean Jaurès intitulé *Trump, Orbán, Meloni : quand l’extrême droite s’en prend aux syndicats* propose un « *constat objectivable et documenté* » sur le recul sévère des libertés et droits syndicaux dans trois pays gouvernés par l’extrême droite.

L’étude met la focale sur les mesures réglementaires, juridiques et institutionnelles que prennent ces gouvernements « *pour déstructurer, affaiblir, marginaliser le syndicalisme* ». L’exemple de l’Italie est assez parlant. Le gouvernement a invité dans l’espace de dialogue social des petites organisations, y compris asyndicales et sans aucune représentativité, qui affaiblissent le pouvoir des confédérations historiques, telle la CGIL (confédération générale italienne du travail) et ses 5 millions de membres.

Cela a des conséquences directes pour le secteur public : dans un contexte de forte inflation, les dernières augmentations salariales accordées couvrent à peine un tiers de la hausse des prix. Le droit de grève est entravé par la mise en avant de la notion de “service essentiel” : l’extension des obligations de présence et des délais de préavis sont des obstacles à la généralisation des mobilisations. Les formes d’action collectives, occupations d’usines, blocages routiers, sont requalifiées en “infractions pénales” par le décret Sécurité.

Sans jamais l’attaquer frontalement, l’extrême droite parvient ainsi à fragiliser le syndicalisme. Le rapport sonne comme un avertissement pour la France avec l’adoption de la loi Ripost et la proposition de loi “casseur-payeurs”. Qu’en serait-il si l’extrême droite parvenait à prendre le pouvoir ?

HÉLÈNA CADIET

Genre et santé mentale


©Rawpixel.com

Érigée grande cause nationale pour la deuxième année consécutive, la santé mentale souffre pourtant d’un angle mort majeur : le genre. C’est ce que révèle un récent rapport du Haut conseil à l’égalité* (HCE) : « *18,2% des femmes sont touchées par la dépression contre 12,8% des hommes* ». Longtemps attribués aux hormones, ces troubles n’ont rien d’une fatalité biologique mais résultent d’une construction sociale.

Dès l’enfance, les femmes subissent un continuum de violences et d’inégalités. Plus exposées aux normes de beauté, au contrôle du corps, au cyber-harcèlement et aux violences sexuelles, dépression et anxiété touchent deux fois plus les filles à l’adolescence. Les femmes ont une probabilité 20% plus élevée d’avoir des pensées suicidaires selon une étude anglaise.** S’ajoutent les tabous autour des difficultés périnatales liées au mythe de “la mère heureuse”, mais aussi, au travail comme dans l’intimité, charge mentale, sexisme, contrôle coercitif et précarité. Le genre se combine à d’autres facteurs tels que l’origine ethnique, la classe sociale, l’orientation sexuelle, le handicap… Pour le HCE, qui fait 42 recommandations, il est urgent d’agir contre ces violences systémiques qui fabriquent la dépression. Se mobiliser le 25 novembre c’est se mobiliser contre les violences faites aux femmes. ANAÏS RICHARD

*“Santé mentale : genre et troubles dépressifs, pourquoi les femmes sont-elles plus à risque ?”, 2 novembre 2026

**“The effect of Sexual violence on women’s suicide risk. A mediation analysis based on the nationally-representative 2017 French Health Barometer survey”, 2020


©M.Haupt/Unsplash

+1,5° : dépassé

« Le réchauffement climatique devrait dépasser le seuil de 1,5°C fixé par l’Accord de Paris » selon le rapport du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) publié fin octobre. Cet objectif, fixé lors de la COP21, est désormais hors d’atteinte, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne diminuant pas suffisamment. Selon ce rapport, le scénario le plus favorable envisage un pic de réchauffement entre 1,7° et 1,8° vers le milieu du siècle puis un retour sous la barre des 1,5° d’ici à 2100. Mais les politiques actuelles pourraient conduire à un réchauffement de 2,8°C.

Pour Antonio Guterres, secrétaire général de l’ONU, il est encore possible que le réchauffement *« soit aussi limité et aussi bref que possible »*. Mais pour cela il faudrait une diminution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, par rapport à 2025, de 18% avant 2030, 45% d’ici 2035 et de 69% avant 2040. Pourtant, le décalage entre l’urgence décrite par l’ONU et la lenteur des décisions issues des COP persiste. Malgré les déclarations d’intention sur la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles, les compromis diplomatiques peinent à contraindre l’action immédiate des États. Si l’objectif initial est dépassé, la bataille ne s’arrête pas : contenir le réchauffement sous les +2°C exige un sursaut immédiat.

ÉLISE ARNOL

“L’école tout entière doit devenir philosophique !”


© Bilal/NAJA

BIO
Edwige Chirouter est professeure des universités en philosophie et sciences de l’éducation à l’université de Nantes, Inspe, CREN. Elle est titulaire de la Chaire Unesco “Pratiques de la philosophie avec les enfants, base éducative pour le dialogue interculturel et la transformation sociale”.

LORS DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PHILOSOPHIE, VOUS AVEZ ORGANISÉ UN SÉMINAIRE SUR LES “PEUPLES” QUI EN SONT “EXCLUS”. POURQUOI ?
EDWIGE CHIROUTER : En France, la philosophie reste réservée à la seule classe de terminale générale et technologique. Les élèves de lycée professionnel, majoritairement issus des classes populaires, en sont quasi totalement privés, engendrant un sentiment d’illégitimité. Historiquement, ce sont les mêmes arguments qui ont exclu les femmes de l’étude et de l’enseignement de la philosophie, et qui écartent aujourd’hui les personnes des milieux populaires et les enfants sous prétexte qu’ils n’auraient pas le bagage, que ce serait trop difficile ou moralement déstabilisant pour eux. Or, la philosophie a pour finalité l’émancipation intellectuelle. Dès 4 ou 5 ans, les enfants sont pleinement au monde et s’interrogent sur la mort, la violence, le bonheur ou l’amour.

> “Les enfants sont pleinement au monde et s’interrogent sur la mort, la violence, le bonheur ou l’amour”

Démocratiser l’accès à cette discipline est un enjeu politique majeur. C’est reconnaître les enfants et les jeunes comme des êtres humains à part entière.

10 ANS DE LA CHAIRE UNESCO “PRATIQUES DE LA PHILOSOPHIE AVEC LES ENFANTS”. QUEL BILAN ?
E.C. : Le label Unesco a apporté une reconnaissance institutionnelle et des moyens importants autour de trois missions : légitimer, former et valoriser. Côté recherche, nous avons organisé des colloques, accompagné des thèses, suivi des projets sur plusieurs années pour mesurer les effets sur le long terme. Côté formation, nous avons créé un diplôme universitaire qui bat son plein, un certificat universitaire autour de la pop culture, et bientôt un MOOC gratuit accessible partout. Avec l’équipe, nous intervenons aussi à l’étranger, dans le réseau AEFE ou dans des lieux emblématiques comme la bibliothèque d’Alexandrie. Car démocratiser la philo passe par la formation : animer un atelier ne s’improvise pas, ce sont de vrais gestes professionnels. En formant conseillers pédagogiques et actrices et acteurs de terrain, nous créons un effet boule de neige : formés, ils forment à leur tour et essaiment la philosophie.

QUELLE PLACE DOIT AVOIR LA PHILOSOPHIE À L’ÉCOLE ?
E.C. : Ce n’est pas une “recette magique” appliquée une demi-heure par semaine pendant que le reste du temps scolaire valorise la compétition. C’est l’école tout entière qui doit devenir philosophique ! Au cœur des “fondamentaux” il faut placer le fait de “penser”. À l’heure où l’intelligence artificielle résout des équations vieilles de plusieurs siècles, notre rapport au savoir change. Il n’est plus de l’ordre de la simple mémorisation, mais de la mise à distance critique face aux informations qui submergent. La philosophie peut irriguer toutes les disciplines, comme s’interroger sur la vérité en sciences, le beau en arts ou les stéréotypes en EPS. Face aux maux de notre société que sont l’urgence et l’accélération, elle permet un ralentissement nécessaire pour retrouver de la “résonance” avec le monde. L’atelier offre ce “loisir”, au sens grec de “skholè”, qui a donné le mot école. Une pause pour passer nos idées à la loupe, non pas comme un café du commerce, mais comme un atelier de pensée. Ce qui s’y dit n’est pas sacré, on accepte d’être bousculé et déstabilisé dans ses certitudes pour en ressortir éclairé.

EN QUOI PERMET-ELLE D’ABORDER DES QUESTIONS SENSIBLES ?
E.C. : Plutôt que d’aborder des questions socialement vives de front avec des leçons de morale descendantes, qui peuvent placer les élèves en conflit de loyauté avec leur famille, la philosophie fait un “pas de côté”. L’intime est une matière inflammable. L’enseignant utilise donc des médiations culturelles telles que littérature de jeunesse, cinéma, œuvres d’art pour instaurer une juste distance affective. On ne parle pas directement de soi, mais on réfléchit au consentement à travers *Cyrano*, ou à l’idée du bonheur avec Baloo dans *Le Livre de la jungle*. Cela oblige l’enseignante, l’enseignant à quitter la posture de sachant pour devenir le garant d’une communauté de recherche. On pense ensemble, on copie les idées de sa voisine ou de son voisin pour les faire grandir, et l’on rend ainsi la philosophie vivante et joyeuse.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD

Cet encart d’information est mis à disposition gratuitement au titre de l’article L. 541-10-18 du code de l’environnement.



Service Revues et Studio graphique LPO 2026 - 260401AB. Macareux moine : Gary McHale.



ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR LES INITIATIVES POUR L'EAU !

Vous êtes enseignant, agent du service public, chercheur... et vous êtes engagé dans une structure associative publique ou de l'Économie Sociale et Solidaire ?
Vous portez un projet concret pour sensibiliser aux enjeux de l'eau ?
La CASDEN, banque coopérative de la Fonction publique, s'engage à vos côtés et lance un appel à projets « Eau & Éducation » pour vous donner les moyens d'agir.
12 projets seront récompensés et bénéficieront d'un accompagnement.

Pour en savoir plus et déposer votre candidature*, scannez le QR code ou rendez-vous sur casden.fr(1).

casden BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative de la Fonction publique

* Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 25 novembre 2026

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • Crédit photo : ©Gettyimages